la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Après le 4e congrès de la C.G.T.-F.O.

Une citadelle solide sur une vaste plage
par R. HAGNAUER

Des militants nous parlent du congrès
MANCHON (Algérie). - LEPRIX (P.T.T.-Paris) PATAT (métaux, banlieue nord). - BONNAURE (Finances, Haute-Savoie). - LOGER (Bâtiment, Maine-et-Loire).

Réflexions en vrac sur le congrès F.O.
par L. MERCIER

Où en sont les salaires des métallurgistes français ?
par A. LAVAL

La vérité sur les événements d'Algérie
par la Délégation algérienne au Caire

23e année. — No 390 — Nouvelle série no 89.

DECEMBRE 1954. — Prix : 70 francs.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois . . . . 400 fr.
Un an . . . . 700 fr.

EXTERIEUR

Six mois . . . . 480 fr.
Un an . . . . 850 fr.

Le numéro : 70 francs

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 89 - Décembre 1954

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1) *De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;*

2) *De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;*

3) *De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se refera le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;*

4) *De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Pelloutier,* « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;

5) *De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas plus son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;*

6) *De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;*

7) *Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bagne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale :* **l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.**

APRÈS LE 4e CONGRÈS DE LA C.G.T.-F.O.

Une citadelle solide sur une vaste plage...

En 1948, après le premier congrès de F.O., nous posions la question dans la « R.P. » : **Refuge ou base de départ ?** Nous espérions encore en 1950 un regroupement dynamique, conçu pour le mouvement, l'action, la conquête. Le courage des militants de base qui avaient accepté les risques de la bagarre « en terrain découvert » — les initiatives, l'esprit indépendant, la spontanéité des responsables de syndicats de la Seine que nous avions rencontrés fréquemment renforçaient notre confiance.

Certes, le « métafouillisme » du débat sur l'unité pesa lourd au congrès de 1950, dont les effets se perdirent dans la boue de l'affaire B.E.D.E.S. Mais l'ensemble grouillait encore d'une vie désordonnée aux soubresauts imprévus.

Au congrès de 1952, on subit la double influence de la lutte pour les salaires menée dans une liberté relative depuis deux ans — et de la conjoncture internationale dominée par les guerres de Corée et d'Indochine. L'opposition remporta sur la bureaucratie une victoire imprévue lors du vote sur les « organismes de productivité ». Mais le débat sur les questions internationales se déroula dans une confusion que nous avons signalée à l'époque. Il ne fut pas possible de poser clairement les problèmes de l'Afrique du Nord et particulièrement celui de Tunisie. Pas plus que de délimiter clairement les responsabilités de l'Internationale syndicale devant le danger totalitaire et la réaction colonialiste. Nous avons traîné pendant deux ans le boulet de ces faux poids. Mais enfin on avait encore senti dans ce congrès la spontanéité peut-être désordonnée d'opinions... « confuses comme la vie elle-même ».

***

Le congrès de 1954 s'est tenu sous le signe de l'apaisement, de l'ordre, de la stabilisation. Certes, on entendit d'excellentes interventions. Il y eut dans les commissions des débats sérieux et fructueux. Les motions votées sur les salaires, les problèmes économiques, le logement, la Sécurité sociale, l'éducation ouvrière, les jeunes, contiennent d'heureuses observations et de saines formules. Il y manque l'essentiel. Un programme clair, simple d'actions immédiates, efficaces.

Et surtout les interventions et les résolutions manquaient de cette chaleur qui entraîne au-delà des mots. La courageuse intervention de Chausse (des métallurgistes de la Loire) — réclamant la disjonction du paragraphe de la motion « économique » relative à la politique de présence — a paru surprenante et insolite à un congrès décidé à se décharger de toute responsabilité. Que les dirigeants confédéraux ne s'illusionnent pas.

On « ne leur fait pas confiance », ce qui imposerait de les soutenir. On compte sur eux, parce qu'ils sont en place, parce qu'ils ont « des titres », comme on attend d'un fonctionnaire l'accomplissement de sa besogne professionnelle.

Ce qui paraît essentiel au secrétaire général de la C.G.T.-F.O., c'est que la machine roule désormais régulièrement, sans accident, sans accélération ni panne imprévue.

Pour cela il suffit de disposer d'une majorité confortable. « Les boitiers » de fédérations restent imperméables aux mouvements de séances. La minorité doit être maintenue en des limites raisonnables, pour la solidité de l'alibi démocratique. Une fraction qui n'entame pas le prestige. Certains, lors du vote sur la question internationale, ont éprouvé quelque émotion en voyant tomber dans les corbeilles les bulletins jaunes minoritaires. Mais le résultat était annoncé dans les couloirs, avant la fin du dépouillement. La majorité des « syndicats présents » aurait pu être influencée par les débats. La « déjà vieille garde » veillait au salut du bureau confédéral comme aux beaux temps de la C.G.T. d'avant 1936. Et les « absents » représentés dans les serviettes des secrétaires fédéraux « donnaient » toujours au moment décisif.

Même technique, plus savante encore au Comité National Confédéral qui n'a maintenu à la commission exécutive qu'un nombre infime d'opposants possibles. Il est question de concentrer dans les mains du chef du gouvernement confédéral les pouvoirs financiers et administratifs. Gare alors aux secrétaires d'unions et de fédérations qui ne s'aligneront pas facilement...

***

Nous ne voulons pas revenir sur le problème de « la double affiliation des enseignants » ; car nous ne voudrions pas qu'il fût résolu sous le signe de la lutte de tendances. Mais l'attitude du secrétaire confédéral fut en l'occurrence particulièrement démonstrative.

On s'est parfois mépris sur nos observations. Nous avons rendu hommage au syndicat F.O. des centres d'apprentissage, né d'une scission nécessaire et hautement morale, car il s'agissait d'une opposition à l'insolente colonisation stalinienne de l'enseignement technique. Et ceux qui ont constitué entre la C.G.T. et F.O. un syndicat autonome ont affaibli cette résistance efficace. Il est vrai que les militants du syndicat F.O. sont dressés contre l'autonomie. Il est normal que leur secrétaire exprime cette tendance. Nous pouvons regretter qu'il l'ait portée sur le plan fédéral — alors que dans le second degré et dans le primaire, la situation est différente. Mais enfin il est quelquefois difficile à un militant de se dédoubler.

Ce n'est pas sous le même angle que nous apprécierons l'intervention de Babau, secrétaire du syndicat F.O. des Instituteurs, dont les informations furent quelque peu contestables (1).

---

(1) Babau affirma que la double affiliation avait été décidée par les syndicats autonomes. Et le congrès en fut tout secoué. Il est vrai qu'il y eut vote à la Fédération et dans les syndicats autonomes. Non pour décider la double affiliation. Mais au contraire

Mais surtout on pouvait attendre du secrétaire général de la confédération quelque impartialité, un désir de respecter les susceptibilités et les sentiments de militants dont il connait l'attachement à F.O. Rendons à Jouhaux cette justice qu'en semblable circonstance, il sut ménager des hommes aussi représentatifs que Louis Roussel et André Delmas.

Bothereau prit parti, en termes définitifs. Il obtint un beau succès démagogique en sommant les enseignants de choisir. Savait-il — lui bureaucrate syndical depuis 25 ans — qu'il s'adressait à des militants qui ne peuvent **actuellement** abandonner les syndicats autonomes ou qui ne veulent pas obéir à une sommation brutale, mais qui ont depuis longtemps choisi la voie la plus difficile ? Savait-il que parmi ces syndicalistes exclus figurent Maurice Janets — l'un des fondateurs du petit syndicat des professeurs, constitué à une époque où la fidélité au syndicalisme cégétiste représentait dans les lycées un engagement exceptionnel — et Marthe Pichorel qui adhéra en 1912 au syndicat des Instituteurs de la Seine, alors que les poursuites gouvernementales provoquaient la fuite de la majorité des adhérents...

Bien sûr qu'il le savait. Et il savait aussi que le syndicat F.O. des Instituteurs existe depuis 1950 et que depuis cette date son recrutement et son action restent à peu près nuls (2).

Seulement pour Bothereau il s'agissait uniquement de se débarrasser d'éléments indésirables, d'éternels non-conformistes, dont il exagère d'ailleurs — hélas ! l'efficience. Qu'importe que le rayonnement de F.O. dans l'Université soit définitivement annihilé — pourvu que ne soit pas atteint le prestige de Bothereau dans F.O. !

***

Nous n'ajouterons aucun commentaire à la publication de la motion minoritaire sur l'Internationale et de l'intervention qui l'explique — publication réclamée par un certain nombre d'amis. On y verra que la synthèse entre les deux motions (que les majoritaires n'auraient d'ailleurs pas acceptée) ne pouvait s'accomplir qu'à la condition de sacrifier l'essentiel pour nous : c'est-à-dire la base purement syndicaliste et ouvrière de toute action internationale. On y verra aussi que sur le problème européen, la motion minoritaire — sans aucune allusion aux problèmes militaires — reprend simplement les propositions adoptées unanimement par le C.C.N... c'est-à-dire nécessité de l'Europe se substituant aux Etats nationaux souverains et nécessité d'une action ouvrière européenne au sein de cette super-nation.

---

pour savoir si **on la tolérait** et **dans quelles limites.** Le syndicat autonome des Instituteurs a restreint fortement ce droit. Il visait d'ailleurs beaucoup plus la C.G.T. stalinisée que F.O.

Le fameux choix imposé par Babau et Bothereau peut se traduire ainsi pour des militants individuels qui ont depuis longtemps choisi :

Abandonner les syndicats autonomes et laisser le champ libre aux post-staliniens... ou abandonner F.O. et se couper du syndicalisme ouvrier.

(2) En 1949, sans que nous ayons pu nous exprimer dans les organes du syndicat autonome, alors que le leader F.O. de 1948 avait recommandé de voter pour le maintien de l'autonomie, nous avons obtenu au référendum plus de 19.000 voix en faveur de la rentrée à F.O. Depuis, les initiatives du syndicat F.O. : Pedarribes, Babau, ont abouti à grouper un nombre ridicule de suffrages, lors de toute consultation politique. Encore faut-il noter que sauf en Haute-Garonne, les résultats obtenus dans les départements avec syndicat F.O. furent proportionnellement inférieurs à ceux où l'on pratique la double affiliation.

Une lumière brutale dans cette pénombre. L'intervention de la France d'outre-mer. Jusqu'ici on entendait surtout dans les congrès des représentants des fonctionnaires, agents et travailleurs de la métropole campés sur territoire colonial. Cette fois, on entendit surtout les représentants des peuples indigènes. L'intervention de Manchon (de l'union de Constantine) que nous reproduisons ici marque la rupture du front colonial que les syndicats d'Afrique du Nord opposaient à toute velléité anticolonialiste. Manchon a parlé en Algérien... et c'est tout dire, en Algérien qui voit **d'abord** le peuple algérien.

Les représentants des autres territoires d'outre-mer étaient presque exclusivement indigènes... des fonctionnaires et des employés qui souffrent des discriminations dans la fonction publique et qui sentent — comme Manchon — les aspirations de leurs frères. A côté d'eux un camarade fonctionnaire français parla avec une sympathique conviction de l'impatience des peuples que nous dominons.

Que la lassitude de la fin du congrès ait gêné la compréhension des délégués, lors des explications orageuses des représentants de la France d'outre-mer — ce n'est pas une raison pour déceler des réticences dans le langage de ceux-ci. Nous en apercevons de plus redoutables dans les propos du représentant de la fédération des Fonctionnaires F.O. qui a laissé passer l'occasion de s'affirmer pour l'égalité réelle entre agents français et indigènes — dans les menaces sibyllines de Bothereau (journal « F.O. » du 30-11-54).

Signe des temps. L'apathie des militants français troublée par l'énergie des militants africains. Est-ce la relève et les prodromes d'une nouvelle étape dans le mouvement ouvrier ?

***

Nous ne tirons du congrès que ce seul motif de satisfaction. Sommes-nous trop pessimistes ? A la place d'un compte rendu nous publions les impressions de délégués rencontrés dans les bousculades de la sortie. D'autres seront appelés à témoigner.

De cette consultation — et aussi de notre regroupement au sein de la commission internationale — sortira peut-être une véritable minorité F.O. Celle-ci vivra et se développera dans la mesure où elle se distinguera des fractions politiques, des tendances doctrinales, où elle s'élèvera aux idées-forces du syndicalisme international, où elle opposera la spontanéité ouvrière au ronronnement bureaucratique.

Le congrès consacre le succès de Bothereau, qui veut une C.G.T.-F.O. à son image. Il a chaussé les bottes du général... et pour être moins éclatant son autoritarisme n'est pas moins virulent que celui de Jouhaux.

Nous permettra-t-il de lui conseiller la prudence ? A Boulanger — aspirant-dictateur dont la courte carrière politique commença au music-hall et s'acheva en drame romantique — Floquet lançait la fameuse formule : « A votre âge, monsieur, Napoléon était mort ! »

A notre âge, Bothereau, Napoléon était mort... Jouhaux avait derrière lui vingt années de syndicalisme révolutionnaire. Ce qui permettait au vieux leader réformiste de prévoir intuitivement les réactions d'un congrès et de « sentir » les réflexes ouvriers. Supériorité sur ses collaborateurs, même les plus capables comme Belin et Bouyer. Il manque à Bothereau cette « primauté » que ne lui assurera aucune majorité plus ou moins fabriquée.

Roger HAGNAUER.

Un syndicaliste algérien parle...

Guillaume, de l'Union départementale d'Alger, a fait à cette tribune une déclaration au nom de son Union départementale et de celle d'Oran, qui vous a laissé croire qu'il existait un désaccord et un trouble profond entre les trois unions départementales d'Algérie.

C'est exact. Mais alors le camarade Guillaume me laissera manifester ma grande surprise — et je crois qu'il en est de même pour le camarade Bothereau, puisque, dans son exposé sur le rapport moral, il n'a fait aucune allusion en ce qui concerne le problème algérien.

Au dernier C.C.N. tout le monde s'était mis d'accord et sur une déclaration et sur un organisme de coordination qui devaient donner à notre mouvement syndical en Algérie beaucoup plus d'efficacité qu'il n'en a eu jusqu'à présent, car notre mouvement syndical algérien constitué ou divisé en trois unions départementales perd de ses forces vives en ne se mettant pas d'accord sur une ligne commune et en se battant contre la C.G.T., le parti communiste et la haute administration ; de sorte que nous nous étions mis d'accord sur ce moyen de renforcer notre mouvement syndical. Au dernier C.C.N. nous avions décidé d'installer officiellement à Alger ce comité de coordination. Pour des raisons qui ne me paraissent pas très sérieuses, ce comité ne s'est pas encore installé.

La raison est celle-ci : dans les trois unions départementales d'Algérie, deux conceptions s'opposent, l'une veut construire l'Union française en reconnaissant les légitimes aspirations des peuples de cette Union française — c'est cette conception que je fais mienne —, l'autre est celle des camarades d'Alger et d'Oran qui sont pour un paternalisme colonial, d'où les troubles, les heurts et l'explosion comme celle que nous connaissons en Algérie.

J'appartiens au département de Constantine où actuellement se déroulent ou se dérouleront des opérations militaires. Les camarades d'Alger et d'Oran sont plus à l'abri ; ils ont des départements beaucoup plus riches que le mien. Le département de Constantine est presque entièrement peuplé de travailleurs musulmans ; la population musulmane du Constantinois est de trois millions d'habitants.

Je ne vous ferai pas un cours de géographie comme l'a fait Guillaume, car j'ai l'impression qu'il vous a apporté des enfantillages. Vous ne connaissez pas mieux le problème algérien maintenant que vous connaissez la superficie en kilomètres carrés, qu'il y a de l'industrie et des chameaux. Le problème n'est pas là. Le problème doit être abordé quant au fond dans un congrès syndical de Force Ouvrière. Ce que je regrette de la part de mes camarades, non pas que je leur reproche d'avoir une conception opposée à la mienne, mais ce que je regrette et ne comprends pas c'est qu'ils se mettent d'accord au C.C.N., viennent à Alger, discutent avec moi et signent une déclaration qui est publiée et, ensuite, ils viennent à cette tribune faire une déclaration diamétralement opposée. Je voudrais savoir exactement où je suis.

Notre comité devait se réunir le 6 novembre. Il y a eu dans l'intervalle cette flambée de terrorisme qui s'est déployée avec un ensemble touchant à travers toute l'Algérie dans la nuit du 1er novembre, c'est ce qu'on appelle la Toussaint sanglante. Ce mouvement de terrorisme, je puis le dire sans crainte de me tromper, a surpris toute la population algérienne, sauf quelques très rares avertis et dans quelques jours, je l'espère, nous aurons l'occasion d'aller plus au fond du problème pour savoir, car j'en ai la conviction profonde, s'il n'existe pas en Algérie deux organisations parallèles dont l'une est chargée de déclencher le terrorisme et l'autre chargée de la répression...

La population entière a été surprise et je n'en veux qu'une preuve : le secrétaire général de la préfecture de Constantine se trouvait le jour de la Toussaint avec sa femme et ses enfants à Arris, au milieu de l'Aurès ; il a interrogé l'administrateur de cette région pour savoir si le secteur était calme, il lui a été répondu affirmativement, alors que dans la nuit à la même heure à travers toute l'Algérie le terrorisme et l'assassinat se donnaient libre cours.

Que le camarade Guillaume se rassure car mieux que lui, je suis Algérien ; lui ne l'est pas. Je suis le premier à reconnaître l'œuvre admirable de la France dans mon pays. **(Applaudissements.)** Je le proclame et je l'écris. Mais je ne suis pas d'accord avec lui pour attendre que les travailleurs musulmans se soient convertis à sa religion et aient adopté ses mœurs pour avoir les mêmes droits que lui. **(Applaudissements.)**

Qu'il se rassure encore, car au lendemain de cette flambée de terrorisme, craignant que ce terrorisme n'englobe toute l'Algérie, j'ai moi-même, en signant de mon nom, télégraphié au ministre Mitterrand pour qu'il envoie l'armée républicaine, non pas pour que cette armée se charge de la répression, mais pour localiser et circonscrire la région de l'Aurès qui forme à l'heure actuelle un abcès de fixation. C'est ce qui est arrivé.

Il y a eu quelques arrestations arbitraires dont certains éléments ont été libérés par la suite, mais il y a eu une erreur et je l'ai dit, c'est la dissolution du M.T.L.D., car elle profite uniquement au parti communiste et à la C.G.T. et nous ne savons pas si ces camarades avaient un semblant de responsabilités dans le déroulement des événements ; nous ne savons pas ce qu'ils pensent de la question. M. Laquière, président de l'Assemblée algérienne, a dit du haut de la tribune de cette Assemblée que des militants notoires du M.T.L.D. restaient fidèles à la France, par conséquent c'est bien volontairement que l'on a dissous le M.T.L.D. pour faire le jeu du parti communiste. Je l'ai dit parce que c'est la vérité, dans le Constantinois, c'est grâce au mouvement nationaliste, c'est avec l'aide des militants des partis nationalistes que nous avons pratiquement liquidé la C.G.T. et le parti communiste. Si la C.G.T. subsiste encore à l'heure actuelle, c'est grâce à l'appui du patronat et de la haute administration algérienne.

Je pense que pour mettre un terme à cette controverse qui existe entre les unions départementales de l'Algérie, il serait bon que le camarade Bothereau, dans sa réponse sur les interventions qui se sont faites sur le rapport moral, vienne donner quelques explications, car depuis le dernier C.C.N. j'avais la conviction qu'entre le Bureau confédéral et nous il y avait une parfaite communion d'idées. Je me suis trompé lourdement à cause de l'attitude de mes camarades. **(Applaudissements.)**

MANCHON
(U.D. Constantine).

Pensée et action internationales

(Résolution minoritaire)

Le congrès de la C.G.T.-F.O.,

Confirme les affirmations de principe exprimées dans la motion du congrès confédéral de 1950 et souhaite à nouveau qu'un rassemblement syndicaliste et pacifiste capable d'influencer l'opinion publique mondiale puisse s'établir sur ces bases.

Il précise qu'une propagande et une action ouvrière internationales ne sont concevables que dans l'indépendance totale à l'égard du gouvernement, des Etats, des groupements d'Etats et des partis politiques.

La C.I.S.L. doit affirmer et organiser la solidarité ouvrière internationale aussi bien dans les nations dites démocratiques que dans les pays insuffisamment développés et qu'au sein des peuples colonisés par les impérialismes capitalistes et l'impérialisme soviétique.

Cette solidarité impose à la C.I.S.L. le droit et le devoir d'intervenir partout où les libertés du mouvement ouvrier sont détruites ou menacées, sans se laisser arrêter par les souverainetés nationales, les divisions géographiques et les arrangements diplomatiques.

Le syndicalisme libre se définit par son opposition fondamentale et irréductible à :

— l'impérialisme totalitaire,

— l'exploitation capitaliste,

— l'étatisme autoritaire,

— le colonialisme sous toutes ses formes,

Ce qui impose à la C.I.S.L. l'obligation de lutter particulièrement :

— contre le système du travail forcé et le régime concentrationnaire ;

— contre la discrimination raciale sous toutes ses formes ;

— contre les privilèges et les monopoles exorbitants des compagnies capitalistes en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud ;

— contre tout accord d'ordre économique supranational qui ne comporterait pour tous les pays intéressés la liberté du mouvement ouvrier et l'alignement des conditions de travail au niveau le plus élevé ;

— contre toute alliance des démocraties avec des pays soumis à des dictatures ;

— contre toute limitation du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes ;

— contre tout système policier ordinaire ou exceptionnel par lequel se caractérisent les Etats totalitaires et qui discrédite les Etats démocratiques ;

S'il est odieux, mais non surprenant que la police règne souverainement chez les peuples soumis au totalitarisme rouge — il est anormal et scandaleux que l'arbitraire policier se manifeste dans les possessions françaises et anglaises, sur le territoire ou aux frontières de la démocratie américaine.

Sur la base de ces principes, la C.I.S.L. doit proposer des solutions internationales conçues et réalisées par un organisme international démocratique et souverain, sur toutes les questions litigieuses en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

Elle doit soutenir un programme de désarmement général et simultané, conditionné par un inventaire honnêtement établi de tous les armements actuels et des possibilités industrielles de chaque nation, programme dont la réalisation sérieusement contrôlée aboutirait :

1° à l'abolition de tout pacte ou alliance militaire ;

2° à la constitution d'un fonds mondial d'aide aux pays insuffisamment développés.

Le congrès de la C.G.T.-F.O. reconnaît, sans aucune réserve, que l'évolution des économies et des techniques impose « l'intégration européenne », sous toutes ses formes.

Mais il affirme que l'ensemble de la classe ouvrière de toutes les nations intégrées doit bénéficier du régime le plus favorable quant aux conditions de travail, de rémunération et de sécurité sociale — que les syndicats libres de l'Europe intégrée doivent mener de concert la lutte pour le maintien des avantages acquis, la conquête de nouveaux avantages, des progrès sociaux parallèles aux progrès économiques et techniques réalisés par l'intégration.

Les explications du rapporteur

(R. Hagnauer)

Si vous me permettez un préambule personnel, je voudrais d'abord rassurer ceux de mes amis qui s'inquiètent de ma santé morale et syndicale, et qui sont très ennuyés de me savoir dans la minorité. J'en suis très ennuyé aussi. Je n'ai jamais voulu être dans la minorité ; depuis près de trente-cinq ans que je milite dans les organisations syndicales, j'ai toujours voulu être dans la majorité. C'est la majorité qui n'a jamais voulu ! (Rires.)

A mon âge, c'est assez difficile de se déplacer. Je suis tout simplement resté à la place où je me trouvais, aussi bien en 1950 qu'en 1952, et à ce moment-là, comme aujourd'hui, je désirais une synthèse qui aurait donné plus de résonance à notre résolution. Elle a été possible en 1950, elle n'a pas été possible en 1952, ni malheureusement en 1954. Je ressemble, si vous voulez, à ce héros d'une chanson bien connue, à ce brave homme qui attendait au café du Palais la femme qu'il aimait, et qu'il a attendue pendant vingt ans ; pendant ce temps-là, d'ailleurs, la femme en question avait épousé le patron d'un café d'en face, parce qu'elle s'était trompée de café ! Il se trouve qu'à ce rendez-vous sont venus des camarades, ce qui ne m'a pas surpris, et que d'autres y ont manqué. Je veux dire qu'ils ne se sont pas retrouvés sur la même plate-forme.

Quelle est donc, pour en venir aux choses sérieuses, cette plate-forme de synthèse sur laquelle nous nous tenons ? Synthèse, et j'ajouterai synthèse efficace, c'est-à-dire pour moi qu'il ne s'agit pas d'une conclusion d'ordre intellectuel, qu'il s'agit tout au contraire d'une synthèse née de l'action et entraînant l'action. Et par « action », je n'entends pas seulement l'action violente. Je pense aussi à la contrepropagande. Je pense à l'action morale. Et je crois que la classe ouvrière internationale peut organiser cette lutte d'ordre moral contre des propagandes qui maintiennent entre les peuples des malentendus sanglants.

Ce qui a déterminé aussi notre position, c'est la nécessité de rester sur le terrain de classe, de rester sur le terrain ouvrier, de ne pas nous inquiéter des politiques gouvernementales auxquelles nous avons parfaitement le droit de nous intéresser en tant que citoyens, mais qui ne sont pas de notre compétence en tant que représentants d'organisations syndicales. (Applaudissements.)

Il faut rester sur le terrain de classe, mais aussi sur le terrain international. Nous voudrions que la C.G.T.-F.O. agisse en son congrès, à l'intérieur

de la Confédération Internationale des Syndicats Libres, comme vous agissez vous-mêmes, comme vous vous placez vous-mêmes dans vos congrès de syndicats, d'unions et de fédérations lors de la préparation du congrès de la C.G.T.-F.O., du congrès confédéral.

Notre motion, et on l'a critiquée, emploie souvent comme sujet le terme C.I.S.L. plutôt que « congrès F.O. » exactement comme vous lorsque vous préparez dans vos organisations de base des motions pour le congrès F.O. Pour cela, il faut tenter de penser internationalement les problèmes. Evidemment, on dira que « les ouvriers ne peuvent pas se substituer aux intellectuels lorsqu'il s'agit ainsi de définir une politique internationale ». Ce complexe d'infériorité non seulement est choquant, mais il se heurte aux leçons de l'histoire. Faudra-t-il encore répéter cette banalité que l'Association Internationale des travailleurs, la première Internationale, est née de l'initiative des ouvriers londoniens et parisiens, et que Karl Marx lui-même n'est venu que lorsque le rassemblement avait déjà été accompli ! (Applaudissements.)

Pour pouvoir rédiger une motion d'ordre international, nous avons employé un procédé qui peut permettre au moins de créer cet esprit international en chacun de nous. Nous avons lu les résolutions des grandes centrales étrangères adhérentes à la C.I.S.L. comme l'American Federation of Labor, le C.I.O., le D.G.B. allemand ou les Trade Unions. Et vous retrouverez, dans pas mal de nos paragraphes, la traduction des idées déjà formulées par un certain nombre d'organisations syndicales des autres pays.

Autre principe qui est à l'origine de notre motion : une question que j'appellerai si vous voulez une question de temps. On nous a reproché en effet de ne pas insister suffisamment sur les problèmes immédiats, sur les problèmes actuels. C'est vrai, quoique, si vous voulez bien regarder le texte, vous vous apercevrez qu'il y a plus que des allusions aux problèmes actuels, aux problèmes immédiats. Mais nous ne devons pas oublier que les résolutions que nous votons dans ce congrès doivent orienter l'action de notre Confédération Générale du Travail Force Ouvrière pendant deux ans, pendant l'intervalle des congrès. Il faut donc qu'au-dessus des nécessités actuelles, des nécessités immédiates, nous envisagions ce que l'on pourrait appeler des idées générales, quoique je n'aime pas beaucoup ce terme, ce qu'on appellerait peut-être avec beaucoup plus d'exactitude des valeurs permanentes, supérieures à l'actualité, de celles en effet qui orientent le mouvement ouvrier international depuis 50, 60 ans, depuis la fondation de la première Internationale ouvrière.

Un de mes amis me disait à la porte, tout à l'heure : « Le seul reproche que je ferai à votre motion, c'est qu'elle respire un parfum de 1906. » Ce n'est pas absolument exact, et s'il y a dans cette salle de nos anciens de 1906, ils diront que le style des résolutions de 1906 était tout de même un peu plus explosif que le style de la motion même minoritaire qui vous est présentée aujourd'hui. Mais, quand cela serait vrai, qu'est-ce que cela prouverait ? Cela prouverait que des problèmes qui se posaient devant la classe ouvrière internationale en 1906 n'ont pas encore été résolus en 1954. Et voilà pourquoi le terme qu'il faut employer est celui de valeurs permanentes, parce qu'il s'agit en effet de la lutte permanente que mène depuis très longtemps la classe ouvrière internationale.

Le plan de la motion est très simple : outre la confirmation des idées exprimées en 1950, l'affirmation répétée que la solidarité ouvrière internationale doit s'exercer dans tous les pays, solidarité qui, disons-nous dans notre motion, impose à la Confédération Internationale le droit et le devoir d'intervenir partout où les libertés du mouvement ouvrier sont menacées ou sont détruites, sans se laisser arrêter par les divisions géographiques. Inutile d'insister. Nous avons parfaitement le droit de nous occuper, nous Français, des travailleurs de l'Amérique du Sud, comme les syndicalistes américains ont parfaitement le droit de s'occuper du sort des travailleurs de l'Afrique française.

Sur ce point vous voudrez bien reconnaître que nous n'avons pas varié. Mais il y a un autre point sur lequel je me permets d'attirer votre attention. Pourquoi dire que la solidarité ouvrière internationale doit s'exercer sans tenir compte des arrangements diplomatiques ?

Il est possible, demain — car on se place toujours dans l'hypothèse où la situation ne changera pas, mais la situation peut changer sur le plan international — il est possible, demain, et au fond nous pouvons le souhaiter, que l'idée de la coexistence aboutisse à des arrangements diplomatiques, peut-être même à des marchandages. Il est possible que les gouvernements se mettent d'accord sur ce que l'on pourrait appeler la politique de non-intervention, quoique l'expérience de la Révolution espagnole laisse au moins sceptiques ceux qui se souviennent des conditions dans lesquelles on a appliqué la fameuse politique de non-intervention. Mais, ce que doit dire la Confédération Internationale, ce que doivent dire tous les syndicalistes, c'est que ces arrangements diplomatiques, qui peuvent fort bien être justifiés sur le plan gouvernemental, ne doivent avoir aucune influence sur l'exercice de la solidarité ouvrière internationale.

Il est possible, par exemple, que l'arrangement entre les gouvernements dits alliés d'aujourd'hui et le gouvernement soviétique empêche une intervention américaine ou anglaise ou française dans la zone soviétique allemande. Mais cela ne nous lie nullement, et par tous les moyens possibles nous avons tenté d'affirmer notre solidarité avec les héros de Berlin de juin 1953. (Applaudissements.)

La deuxième partie de notre motion indique un certain nombre de définitions négatives, si vous voulez, mais, si vous regardez cette liste, vous vous apercevrez qu'au fond, s'il n'était nécessaire de bien préciser, on pourrait presque se contenter du terme « l'exploitation capitaliste ». Car, en effet, pourquoi demandons-nous au syndicalisme de se définir par opposition aux systèmes énumérés dans notre motion ? Eh bien, c'est parce que ces systèmes détruisent la liberté ouvrière, la liberté du mouvement ouvrier, toutes les libertés syndicales et qu'ils ne permettent pas à la classe ouvrière de lutter contre son exploitation, qu'elle soit capitaliste ou qu'elle soit totalitaire.

Voilà pourquoi nous pensons que le syndicalisme se définit en s'opposant à ces systèmes.

Oh, je sais bien qu'il règne de plus en plus un certain nombre d'illusions, sur lesquelles je ne veux pas insister, quant au relèvement du niveau de vie dans certains Etats totalitaires. Quels sont les motifs de cette campagne ? Ou plutôt qu'est-ce que cela représente, en réalité ? Nous n'avons pas le temps d'en discuter ; je vous signale simplement un article très intéressant de M. André Pierre, paru dans le « Monde », il y a quelques jours. — Il faut lire le « Monde », quelquefois ; cela peut être intéressant aussi.

Dans cet article, M. André Pierre explique que la fameuse grande politique soviétique actuelle est

surtout déterminée par les appétits des clans privilégiés qui veulent jouir concrètement des avantages de leur situation ; et il cite en particulier ces grands magasins de Moscou dans lesquels on vend, à des prix évidemment prohibitifs, des articles de luxe, en allant aussi loin que possible dans le luxe. Il va même jusqu'à citer des parfums qui ont des noms symboliques. L'un, par exemple, s'appelle le « Jubilé de l'Armée rouge » ; ce qui est une manière, vous le voyez, d'unir, de rapprocher le parfum de la poudre tout court du parfum de la poudre de riz, et l'héroïsme mâle du charme féminin. Beau sujet d'article pour Mme Simone Téry !

Ce « Jubilé de l'Armée rouge », vous pensez bien que ce ne sont pas les travailleuses de Moscou qui peuvent s'en procurer, et cela a peut-être en effet un caractère symbolique, car je voudrais, à tous ceux qui nous parlent du relèvement du niveau de vie en U.R.S.S., qu'on réponde simplement à cette toute petite question : ce relèvement a-t-il abouti à un resserrement de l'échelle hiérarchique qui, vous le savez, vous, mais on ne le sait pas assez dans le pays, est en U.R.S.S. beaucoup plus élevée que dans tous les autres pays du monde ? (Applaudissements.)

Sur la lutte qui doit être menée par la C.I.S.L. il me paraît inutile d'insister sinon sur un point, celui qui concerne tout accord d'ordre économique supranational.

Lorsque ces accords se produisent nous devons — comme nous voulons le faire en ce qui concerne l'intégration de l'Europe — que les organisations syndicales posent des conditions, et sans vouloir non plus trop insister sur ce point, je rappelle seulement la fameuse histoire du dumping social pratiqué par le Japon qui, grâce aux conditions abominables dans lesquelles travaillaient et vivaient les travailleurs japonais quelques années avant la guerre, pouvait fournir à l'Europe des bicyclettes à un prix défiant toute concurrence.

Sous d'autres formes, et à de moindres degrés, un dumping social peut exister, et là encore la logique, le réalisme nous obligent à dire que l'ouvrier est exploité dans la mesure où les libertés syndicales n'existent pas dans un pays.

J'en viens, à propos de cette lutte qui doit être menée sur le plan international, à un paragraphe qui a surpris un certain nombre de mes camarades, celui qui est relatif au régime policier.

J'entends bien que nous précisons que ce régime policier caractérise essentiellement les régimes totalitaires, et c'est justement parce qu'il caractérise les régimes totalitaires que toute apparence même d'arbitraire policier doit disparaître de la législation ou des usages dans les pays démocratiques.

On s'est imaginé qu'en parlant de ce qui se passe en Amérique, je donnais par là mon adhésion, moi aussi, au parti anti-américain. Evidemment, tout le monde n'est pas obligé de savoir qu'en général le reproche que l'on m'adresse, et qui est beaucoup plus justifié, c'est exactement le contraire, et je peux proclamer de nouveau la profonde amitié que j'éprouve pour les syndicalistes américains. Et lorsque j'ai été, comme tant d'autres, découvrir l'Amérique, deux faits m'ont particulièrement frappé. C'est qu'à Chicago, le militant qui nous conduisait nous a dit : demain dimanche, si vous le voulez, nous vous ferons visiter la ville, mais si nous vous emmenons dans les quartiers résidentiels, nous vous mènerons aussi dans le quartier des taudis. C'est qu'à Milwaukee, une soirée entière a été consacrée à la question de la discrimination, et que ceux qui nous ont entretenus de la question, c'étaient des camarades de couleur, et qu'un camarade blanc, qui était avec eux, a parlé beaucoup plus brutalement encore contre le régime de la discrimination raciale.

Cela m'amène à cette conclusion, que nos camarades américains non seulement ne prétendent pas nous interdire de connaître le revers de la médaille chez eux, mais qu'au contraire ils nous invitent à y porter les yeux ; ils nous demandent de connaître la lutte qu'ils mènent contre ces maux, les résultats qu'ils obtiennent, et ils attendent aussi, peut-être, l'expression de notre solidarité morale. Il est donc tout à fait naturel de s'associer à eux lorsqu'il s'agit de l'action contre le maccarthysme, d'ailleurs à peu près liquidé, contre la discrimination et contre cette fameuse loi Mac Carran qui, entre autres résultats, ferme la frontière des Etats-Unis à certains de nos amis qui, depuis dix ou vingt ans, sont à la pointe du combat contre le totalitarisme et contre le stalinisme. Je sais que nos camarades, que les libéraux américains, ne sont en rien responsables de cette stupidité policière. Il est bon qu'ils sachent que nous en souffrons d'autant plus que notre amitié pour les Etats-Unis, pour le peuple américain, est plus grande.

Sur les problèmes actuels, là je n'ai pas besoin d'attirer votre attention sur le fait qu'il n'y a pas entre les deux motions de grandes différences. Ce qui prouve que la synthèse dont je parlais au début aurait peut-être été possible. Vous voyez que les divergences entre nous partent plutôt d'une distinction dans la base de départ, dans le terrain sur lequel les uns et les autres nous nous sommes placés, plutôt que d'une contradiction idéologique irréductible.

Je voudrais, en conclusion cependant, répondre à un dernier argument qui m'a été présenté. C'est que notre motion est surtout négative, qu'il y a beaucoup plus de « contre » que de « pour ». C'est vrai et c'est normal. Il est extrêmement difficile, sur le plan ouvrier international, d'élaborer une politique constructive. Je ne dis pas que c'est impossible ; je dis que c'est extrêmement difficile parce qu'on risque, justement, de proposer des solutions étatiques qui peuvent se trouver dépassées par les événements et qui, même lorsqu'elles ne sont pas dépassées, peuvent devenir gênantes pour la liberté même du mouvement ouvrier.

C'est pourquoi, lorsque nous avons parlé de l'intégration européenne, qui correspond à une fatalité économique et technique, nous avons pris soin de préciser qu'elle devait provoquer non pas une riposte, mais un mouvement parallèle des organisations ouvrières dans tous les pays intégrés, afin que la classe ouvrière ne soit pas la victime de cette intégration européenne.

Mais une politique constructive supposerait que nous pourrions parler de la capacité de gestion de la classe ouvrière. Ce n'est évidemment pas possible en ce moment et à l'heure actuelle.

C'est vrai, il y a surtout des négations dans notre résolution. La liberté c'est d'abord l'opposition et on pourrait dire que la force réelle d'un Etat ou d'une centrale syndicale se mesure justement à la liberté dont jouit l'opposition dans son sein. Et puis, il ne faudrait tout de même pas oublier qu'il y a dans notre passé des négations, des manifestations négatives singulièrement efficaces : juin 1848, auquel, je crois, a participé le grand-père de Léon Jouhaux, était une manifestation négative. La Commune, de 1871, aussi ; le 12 février 1934, c'était une manifestation négative également, mais vous savez quelles en furent les conséquences positives. Et la Résistance fut aussi une manifestation négative. Ce sont des gens qui ont dit « non » au nazisme, « non » au totalitarisme, et ceux qui ont pensé que de cette

affirmation négative sortirait un rassemblement constructif doivent s'apercevoir aujourd'hui de l'erreur que l'on commet lorsqu'on ne reste pas sur le terrain fondamental de classe.

Cette affirmation négative, je n'en trouve pas de plus belle expression que dans l'hommage que Stefan Zweig, poète allemand, rendait au premier grand résistant de la guerre, Karl Liebknecht, assassiné pendant les journées spartakistes de 1919 :

« Seul, comme jamais homme ne fut seul, il cria seul au-dessus de 60 millions de crânes casqués. Il cria cette grande parole rouge : « non ».

Nous pouvons demander au syndicalisme libre, à la classe ouvrière internationale, de lancer aussi au monde un certain nombre de ces grandes paroles rouges qui font tomber les casques, libérer les crânes et lever les têtes. (Applaudissements.)

Des militants nous parlent du congrès

LEPRIX
(P.T.T., Paris)

Pour ne pas déroger à la règle, le congrès confédéral s'est terminé dans la hâte et la confusion. L'usure s'est révélée une fois de plus une arme efficace. Les délégués des territoires d'outremer en ont fait la cruelle expérience. Leurs motions furent présentées et discutées dans de telles conditions que les délégués sont partis avec la nette impression d'être mal informés sur ce qui se passe dans ces lointaines contrées.

Dans quel état d'esprit se trouvent nos frères des colonies ? Difficile à déterminer, et je me garderai bien de porter une appréciation sur ce sujet. Toutefois, me mettant à leur place, je dirai que, personnellement, je serais reparti insatisfait.

Les explications données par Lafond et Bothereau ont été très claires en ce qui concerne la position du bureau confédéral, permettant aux délégués de trancher le débat par un vote de confiance, sans doute, mais sans se prononcer sur le fond du problème.

Si l'on veut bien admettre que ce congrès a été marqué indubitablement par la présence, la valeur des représentants d'outre-mer, on reconnaitra aisément que c'est traiter d'une façon bien légère des questions de cette importance. Leur caractère d'actualité méritait mieux.

D'ailleurs l'impression générale à retirer de ce congrès est sinon un escamotage total des débats, tout au moins un étriquement inadmissible.

On ne peut considérer comme valable un système qui consiste à empêcher les congressistes d'intervenir en séance plénière sous prétexte que les délégués en commission se sont prononcés pour un vote sans débat. Même si le congrès consulté émet un vote favorable dans ce sens, il y a là un étranglement de la démocratie.

Les militants chevronnés savent bien tout le parti que l'on peut tirer de la fatigue qui gagne les délégués en fin de congrès. Je vise ici la motion sur les problèmes internationaux. Qu'on m'entende bien, ma réaction n'est pas celle d'un camarade qui souffre d'un discours rentré cela d'autant moins que je considère que les travaux sérieux se passent de longs discours et d'effets de manchettes — mais je pense, et je continue à penser, qu'un effort pouvait être fait dans la recherche d'une synthèse de deux rapports qui se trouvaient bien près l'un de l'autre.

La passion qui bien souvent s'empare des délégués d'une commission n'avait peut-être pas permis cette synthèse. Il n'est pas exclu de croire qu'en séance plénière l'opération aurait pu être réalisée par des camarades ayant conservé la tête plus froide.

Ceci dit, je demande aux militants de reprendre la motion votée. Comme moi, ils y relèveront des oublis, des imperfections qui méritaient bien aussi une intervention à la tribune pour que la rédaction en soit revue et corrigée.

CH. PATAT
(Métaux, banlieue nord)

J'ai l'impression qu'il y avait à ce congrès plus de délégués qu'à celui de 1952. Et aussi beaucoup de jeunes. Par contre, je ne pense pas que l'industrie privée était la plus représentée !

Sur la discussion, j'ai une opinion très défavorable. Si le congrès fut grand par le nombre, on peut dire qu'il fut « très pâle ». Les rares instants de « haute discussion » peuvent se résumer en quelques heures sur l'ensemble des quatre jours.

Les instants les plus émouvants furent les interventions sur la double affiliation des enseignants. On a tort de vouloir prendre les mêmes mesures que le P.C. Ce dernier s'y est cassé les reins. Souhaitons que la souplesse et la liberté fassent qu'il n'y ait pas de drame dans notre organisation.

Excellentes interventions sur l'orientation. La controverse Hagnauer-Després fut une des rares heures où toute l'attention des délégués a été retenue.

Trop courtes, mais combien intéressantes discussions de la part des délégués d'outre-mer.

Il est pénible d'avoir « bavardé » pendant des heures sur le rapport moral alors que le temps était très limité pour les débats sur les questions internationales, économiques, coloniales, etc., et les problèmes d'avenir. Il fallut que le camarade Chausse se cramponne à la tribune pour placer un simple mot. Très accrocheur, ce copain. Je le félicite d'autant plus qu'il n'a pas hésité à la réunion des délégués des métaux de faire très nettement le bilan de son expérience avec les cégétistes, condamnant l'unité d'action en tant que telle.

Quant aux minorités, qui sont très nombreuses, elles brillèrent par leur manque de cohésion. On peut dire que c'est une minorité inorganisée. Et pourtant ?... Espérons pour l'avenir.

Le secrétaire général ne nous a pas fait oublier Léon Jouhaux. Ce dernier était très direct dans ses réponses et il n'hésitait pas à « prendre le taureau par les cornes ». Bothereau se montra un manœuvrier de couloirs, mais pas un debater puissant comme le « général ».

La conclusion pourrait être tirée de deux interventions. La première d'un délégué du Tchad : « Avoir fait quatre mille kilomètres pour intervenir trois minutes, c'est un peu fort. » La seconde

d'un délégué de Carcassonne : « Très beau congrès où on s'appesantit sur le passé, alors qu'on escamote les problèmes d'avenir. Hélas ! en ce congrès, je vois trop de chapeaux et pas assez de casquettes. »

***

Un mot sur le C.C.N., d'après la presse d'information. Il apparait que ce fut une réunion de pure forme. Hébert n'aurait pas été réélu ! Pourquoi ? Si c'est pour son orientation, c'est une maladresse. Je ne suis pas d'accord avec les tactiques d'Hébert, mais il fallait laisser la place au minoritaire ou à la minorité.

On dit aussi que le secrétaire général cumulerait ses fonctions avec celles de Neumeyer, non remplacé. Il prendrait en main la trésorerie ? Je ne puis le croire, ou alors la manœuvre serait complète. Mais n'insistons pas, ce n'est qu'un « on-dit ».

A. LOGER
(Bâtiment, Maine-et-Loire)

Le dernier congrès de la C.G.T.-F.O. vient de terminer ses assises. Il n'est ni plus grand ni plus imposant que les précédents, la maturité syndicale de la majorité n'a pas évolué. Le syndicalisme basé sur la lutte de classe est tombé dans le domaine de l'oubli. Le rapport d'activité et les commentaires présentés par Bothereau à l'ouverture de ce congrès font surtout état d'un syndicalisme de collaboration.

La majeure partie du rapport traitait des interventions auprès des ministères, sur tel ou tel problème touchant la classe ouvrière. Mais nulle part il n'est question du rapport de forces et partant des moyens pour obtenir ce rapport de forces capables de faire capituler l'Etat-patron et le patronat.

Par contre, la peur du communisme y est largement définie. Elle est certes assez valable, à condition toutefois que celle-ci ne joue pas en faveur d'un ordre établi et profite à un patronat rétrograde.

Les votes majoritaires émis sur le rapport confédéral et sur la motion Després (celui-ci sentant le Guy Mollet à plein nez) prouvent que la maladie anticommuniste s'accentue d'un congrès à l'autre chez nos camarades.

A ce sujet, je me suis posé une question : mais où donc étaient ces camarades avant décembre 1947 ? Avaient-ils mené la lutte contre l'emprise stalinienne à l'intérieur de leur syndicat, union ou fédération ? Que non — pour le plus grand nombre. Au contraire, leurs rapports avec les stals étaient en ce temps, disons, assez cordiaux, soit par peur de la corde, ou celle de perdre le fromage. Si ceux-là avaient, pendant qu'il était temps, réagi comme l'ont fait pas mal de camarades devant les menaces des stals, il est hors de doute que la vieille C.G.T. ne nous fût pas enlevée.

Quand je dis syndicalisme de collaboration, je répète simplement ce qu'a dit d'abord Bothereau : création d'un Conseil économique européen par les parlements intéressés, un appareil à émettre des avis comme celui que nous possédons en France ; il n'est même pas question pour la C.I.S.L. d'engager une action pour que ledit Conseil soit le reflet de la volonté des travailleurs et que ses décisions soient obligatoirement applicables.

La motion Micholin n'est ni plus ni moins que l'abolition de la motion Delamare de 1952 sur la participation ouvrière aux organismes de productivité. Bothereau disait à ce sujet : Acceptons les fonds mis à notre disposition sans condition de notre part. Micholin nous dit : Il faut être présent partout où le sort des travailleurs est en jeu.

Lafond n'a pas non plus convaincu nos camarades des T.O.M. dans la définition du mot politique employé trois fois dans la motion. Il a bien certes attaqué l'Administration avec un grand A — des irresponsables d'ailleurs — mais les résidents ou gouverneurs ont été ménagés. Alors que ceux-ci sont les grands responsables, étant les défenseurs d'intérêts qui ne sont pas ceux de nos camarades des colonies. Il n'y a pas de ministre, de président du Conseil, de gouverneur ou résident qui soit favorable à la classe ouvrière. C'est donc une lutte constante qui doit être engagée contre ces hommes, à quelque parti ou formation politique qu'ils appartiennent. Nous manquerions à notre idéal syndicaliste et nous tromperions les travailleurs en persévérant dans la voie de la collaboration.

A. BONNAURE
(Finances, Haute-Savoie)

L'une des premières caractéristiques de ce congrès me paraît être sa mauvaise organisation.

Mauvaise organisation celle qui consacre une journée et demie à la discussion du rapport moral sur lequel plus de quarante orateurs, décidés ou résignés à l'avance à le voter, interviennent, en majorité, pour critiquer le bureau confédéral, particulièrement à propos des grèves d'août 53. D'autant plus que ce temps si mal employé aurait été bien utile à la fin pour la discussion des problèmes d'outre-mer.

Il n'est pas davantage efficace de laisser travailler une commission importante sans préparation, sans documentation, sans lui proposer un plan de travail. Sans doute le bureau confédéral a-t-il voulu respecter la souveraineté du congrès, mais il est certainement possible de concilier ce souci et une bonne organisation.

Ce sont là des dispositions terriblement terre à terre, mais extrêmement importantes desquelles dépendent en partie la portée et le retentissement d'un congres. Sera-t-il impossible de prévoir, en 1956, une commission d'organisation ?

La prédominance des chapeaux sur les casquettes, gentiment soulignée à la tribune par un délégué ouvrier, confirme que la composition de F.O. n'a pas varié, ce qui fut encore, à mon sens, démontré par le vote repoussant la proposition de modification aux statuts qui visait à déposséder le C.C.N., au profit du congrès, du droit d'élire la C.E. confédérale.

Les troupes m'ont paru d'une apathie qui frisait l'indifférence et quelquefois l'incorrection envers les orateurs ; une demi-douzaine d'interventions seulement furent écoutées en silence.

L'une d'entre elles, celle de Le Bourre, suscita quelques remous et « mouvements divers » lorsqu'il se déclara en faveur d'une Europe politique, économique, sociale et... militaire. Grandes étaient dans les couloirs, sur ce quatrième point, les réticences de beaucoup de congressistes, mais ce n'étaient que des réticences ; elles n'empêchèrent pas la motion majoritaire, inspirée par Le Bourre, de triompher largement (10.000 voix) de la motion Hagnauer, qui obtint un peu plus de 2.000 suffrages.

La résolution majoritaire se confine à l'Europe, qui doit d'abord être politique, ensuite économique, sociale et enfin syndicale ; on n'a pas osé ajouter militaire, mais le cœur y est.

Celle de la minorité, si minorité il y a, ne se prononce pas en premier lieu pour l'édification de l'Europe, mais semble, assez curieusement, admettre même l'Europe militaire puisqu'elle « reconnaît que l'évolution des techniques et des économies impose l'intégration européenne sous toutes ses formes ».

C'est en somme, abstraction faite de toute autre considération, sur cette différence, sur la primauté de la réalisation de l'Europe comme tâche syndicale, qu'on a voté et que les réformistes l'ont emporté.

La résolution économique, assez disparate, contient néanmoins d'excellentes choses, qu'il s'agisse du contrôle ouvrier des investissements ou de l'accroissement du salaire direct. Plus contestable me paraît, en fonction de la faiblesse de nos fédérations d'industries, la prise de position en faveur de l'extension des nationalisations. Et l'augmentation de la compétence des comités d'entreprise risque, pour la même raison, de rester un vœu pieux.

Reste la question de la politique de présence qui sera certainement largement commentée. Aussi n'en dirai-je rien sinon que, cette année, les arguments de Richard m'ont troublé. Et mon étonnement de n'avoir pas entendu soulever l'épineux problème des fonds Blair-Moody !

La discussion sur les problèmes d'outre-mer et les interventions des délégués de ces territoires m'ont laissé une impression de gêne et d'équivoque, d'abord parce que j'ai cru sentir chez quelques-uns d'entre eux, noirs et blancs, trop d'habiletés et de réticences, ensuite parce que le débat écourté par le manque de temps fut fragmentaire et confus.

La plupart des camarades n'y avaient rien compris, ce qui est tout à fait normal, en raison du désordre des débats et du bruit de la salle. Pour ma part, je sais gré à Lafond d'avoir clairement et même brutalement condamné le colonialisme et mis en lumière les réformes indispensables à la recherche des solutions qui permettront l'émancipation des colonisés, au moment où la discussion allait tourner court et certaines manœuvres dénaturer le vote.

Congrès assez terne et sans allant, ce quatrième congrès reflète bien la vie syndicale à laquelle les travailleurs s'intéressent assez peu et seulement par rapport à d'étroits intérêts corporatifs. Il est une illustration fidèle de la progressive disparition du prolétariat dans ce pays, et l'**Internationale** finale, chantée avec un extraordinaire manque de conviction, confirme, s'il en était besoin, que les syndicalistes français vivent surtout de souvenirs qui commencent à s'estomper.

Que deviendra le syndicalisme français lorsqu'aura disparu la vieille garde ?

Réflexions en vrac sur le congrès "F.O."

Les délégués ont eu le temps de réfléchir, dans le train qui les ramène chez eux, pendant les heures de demi-sommeil cahotant. Que vont-ils pouvoir dire aux copains, à l'usine ou à l'assemblée ? Résumer les débats, souligner que F.O. est une confédération où les opinions peuvent s'exprimer librement, rassembler les résolutions pour en faire un programme. Bien sûr. Insister sur le fait qu'il y avait beaucoup de syndicats représentés, plus qu'en 1952 ; que les jeunes étaient nombreux ; que la centrale ne s'est pas plus mariée avec Mendès qu'avec Laniel ou Pinay. Oui. Un bon congrès alors ? C'est beaucoup dire. Pas mauvais ? C'est ça. En tout cas, pas gonflant au point de gonfler les présents et de regonfler les gars qui ont perdu leur enthousiasme.

Alors, il existe une catégorie de provinciaux, et pas des endormis, qui ne remontera plus à Paris pour le prochain congrès. A moins qu'ils ne sentent qu'un mouvement de fond s'amorce et que leur présence aux assises confédérales servira à quelque chose.

***

Quand les discussions deviennent rituelles et que les jeux sont faits d'avance, le militant ne s'excite plus ; il préfère son boulot quotidien, et ses fruits rares mais juteux. Il sait bien que cela ne suffit pas, et il préférerait participer à un mouvement qui valoriserait son effort personnel, l'unirait à la marche en avant, et décuplerait les résultats de son action. Mais s'il n'est pas de politique confédérale, tant pis ; il reste la préhension sur les situations corporatives et locales.

Les débats n'ont pas dépassé un niveau médiocre. Pas une intervention ne s'est élevée au-dessus des problèmes corporatifs, jusqu'à tenter de saisir les données et les coordonnées du moment social et d'éclairer le terrain pour permettre de choisir la route. Ni chez les « majoritaires », ni chez les « minoritaires ». Sans doute parce que la classe ouvrière, même dans ce qu'elle a de meilleur, n'ose se désolidariser de la décadence de la France, n'ose regarder de l'avant quand bourgeoisie, députés et ministres tournent leurs regards vers le franc Poincaré, les défilés du 14 Juillet et l'alliance franco-russe.

Le statu quo possède sa majorité. L'immobilisme distille ses plaisirs. La politique de présence, qui est politique de figuration. La politique de conseils et de pressions sur les gouvernements, lesquels écoutent d'autres avis et sont sensibles à des pressions plus rudes.

Il y a encore le ciment de la révolte contre les procédés staliniens et la solidarité de ceux qui ne veulent pas être dupes. Mais les uns ont la nostalgie de la « vieille C.G.T. », et les autres songent à une centrale qui ne mendierait pas ce qu'elle peut prendre. Il y a les fonctionnaires qui misent sur la couleur d'un chef de cabinet, et les salariés de l'industrie privée qui voient leurs patrons conserver leur liberté en ce qui concerne les salaires tout en obtenant de l'Etat des finances agréables.

***

Les dialogues de sourds n'ont pas manqué. Par exemple sur les grèves d'août 1953. Il fallait aller plus loin, disaient les uns. Nous avons fait reculer le gouvernement, constatent les autres. Et les troisièmes, historiens, ont rappelé le danger de la prise du pouvoir par le P.C. Aller plus loin sans dire dans quelle voie ; battre le gouvernement sans exploiter la victoire ; évoquer l'entourloupette stalinienne sans lui opposer une politique ouvrière véritable. Là-dessus des majorités se comptent...

Autre exemple. Les adversaires du front unique citent le grignotage de sections syndicales F.O. par la C.G.T. grâce aux campagnes d'unité lancées sur des mots d'ordre de paix ou de lutte contre le réarmement allemand. Les partisans du

« bout de chemin » énumèrent les cas où les animateurs de F.O. ont raflé des adhérents en se montrant défenseurs plus sérieux des intérêts ouvriers que les braillards communistes. La polémique en reste là, sans que la différence d'angle soit relevée. Encore un vote, où les adversaires de l'autonomie des syndicats de base oublient que F.O. siège avec les délégués C.G.T. au Conseil Economique (et se prononcent en faveur de motions présentées par Lebrun) ; et les partisans d'une plus grande liberté de manœuvre omettent d'insister sur cette question essentielle : à savoir que la C.G.T. se fait battre là où une action syndicale libre est menée sur un programme ouvrier clair, et que le but est en définitive d'arracher à la C.G.T. ses troupes d'adhérents et de sympathisants.

⁂

Rien sur le travail de rapprochement, de travail en commun avec les centrales et fédérations non communistes. « On ne peut pas être partout à la fois », se plaignent les dirigeants multiprésidents et plurireprésentants. Evidemment. Mais alors choisir entre le Conseil Economique et la sortie des usines. Choisir entre le superbe patriotisme de centrale et la recherche systématique de l'alliance avec les syndicats libres. Choisir entre un programme mirobolant dont on ne possède pas les moyens, et les moyens qui permettent de définir, avec d'autres confédérations incapables d'agir seules, une politique.



Il y a eu deux motions sur l'orientation internationale. Elles furent présentées après maintes discussions en commission, après ajoutés, ratures et modifications. L'une parle de l'Europe et du danger majeur soviétique. L'autre insiste sur une action syndicale internationale indépendante.

Ni l'une ni l'autre ne réclament l'intervention de la classe ouvrière française à propos de cette décision purement nationaliste, qui promet de beaux suintements et de jolies fièvres grâce à l'abcès reconstitué concernant la Sarre.

La folie des mots serait-elle plus forte que la sagesse des faits ?

Louis MERCIER.

Parmi nos LETTRES

« Pour un regroupement syndicaliste »

Nous soumettons à la méditation des militants — et particulièrement des jeunes, dans l'espoir qu'ils en feront leur profit — ce rappel aux principes du syndicalisme de notre vieux camarade *J. Fontaine.*

J'ai lu votre appel « pour un regroupement syndicaliste ». Je vous envoie mon avis, bien que mon âge et ma situation de retraité me tiennent en dehors de la lutte et des responsabilités.

Pourquoi ne procéderiez-vous pas ainsi : Poser par le canal de nos revues ou bulletins, ou directement par circulaires, un certain nombre de questions sur les problèmes essentiels qui nous divisent ou semblent nous diviser ; prier les militants de bonne volonté et d'esprit libre d'y répondre ; ensuite, s'il y a accord sur le fond et les méthodes, se réunir et passer au regroupement.

Si les réponses confirment le désaccord irrémédiable, auquel je crois en ce moment, il est absolument vain de provoquer des réunions où l'on continuera à « palabrer » les uns contre les autres, à couper des cheveux en quatre. Mieux vaut, dans ce cas, laisser aller les choses comme elles vont et attendre. Les événements qui à notre époque ont un rythme extrêmement rapide se chargeront bien de provoquer les réveils nécessaires. Ce sera pour les minorités et les militants conscients le moment d'agir. Encore faut-il que ces militants aient réfléchi et soient prêts. Leur nombre a peu d'importance.

Voici à titre d'exemples quelques questions qui pourraient être posées.

A. — PRINCIPES

Pensez-vous que le syndicat soit toujours, comme le voulaient les fondateurs de la C.G.T. française, l'organe par excellence de lutte pour l'amélioration de la condition ouvrière ? Doit-il conserver son caractère d'indépendance totale à l'égard de l'Etat des partis, des religions, etc., en général de tout mouvement non spécifiquement ouvrier ? Doit-il avoir une politique propre dont le but serait comme dans la charte d'Amiens la disparition du salariat, et sa transformation d'organe de défense en organisme de direction et de gestion de l'économie ? Ou bien doit-il être seulement et surtout un mouvement ayant simplement en vue l'amélioration matérielle et morale des travailleurs dans les circonstances du moment, sa transformation restant question d'opportunité (position des syndicats américains) ?

B. — LES SALAIRES

Le salaire doit-il être direct ou professionnel — *c'est-à-dire ne dépendre que de la force et de la valeur du travail fourni — ou bien doit-il être* social, *autrement dit dépendre de la situation sociale du salarié, de ses besoins ? Doit-il être différent selon le sexe, l'âge, la race, le genre de travail, la zone ou la région ? Doit-il être soumis à la loi de l'offre et de la demande comme une marchandise ? Admettez-vous la hiérarchie actuelle dans le mode de rémunération du travail ? Y a-t-il un travail noble, un travail inférieur ?*

Etes-vous partisan de l'intéressement des ouvriers dans les entreprises, sous la forme du partage des profits réalisés par ces entreprises ? Autrement dit, acceptez-vous les différents modes de rémunération offerts un peu partout aux travailleurs : salaire proportionnel, salaire production, salaire avec primes et indemnités ? Admettez-vous les heures de travail supplémentaires, non comme exception, mais complément du salaire normal ?

Pensez-vous que le montant des salaires n'est en réalité, que le résultat d'un rapport social de forces entre les salariés et leurs employeurs, et non pas l'effet logique, naturel, du jeu des lois économiques ? Dans ce cas, reconnaissez-vous que la lutte pour les salaires n'est qu'un aspect, une forme de la lutte de classes ?

C. — LES MOYENS D'ACTION

*Pensez-vous que l'*action directe, *c'est-à-dire l'action des salariés sur les lieux du travail, dans l'entreprise, soit la forme d'action la plus efficace et que* la grève *soit toujours l'arme ultime de combat des salariés ?*

Croyez-vous que la cogestion, autrement dit la participation du monde ouvrier au fonctionnement des entreprises et des services soit susceptible d'améliorer son sort et d'augmenter sa puissance et son autorité ?

Actuellement le syndicat a-t-il avantage à collaborer avec les pouvoirs publics au sujet des pro-

jets de loi, des mesures concernant les questions économiques, par exemple : le contrôle des prix, les subventions, les investissements, les reconversions, etc. ? Doit-il avoir son mot à dire sur le terrain de nos rapports économiques avec l'extérieur : contrôle des changes, convertibilité des monnaies, libération des échanges, importations et exportations, etc. ?

Doit-il participer aux discussions engagées sur les grands problèmes économiques internationaux : pool charbon-acier, pool des transports, libre-échange, unification économique de l'Europe et du monde, etc., à l'échelle internationale ?

Doit-il se contenter d'œuvrer à sa petite échelle corporative locale ou nationale, en un mot le syndicat, ou le syndiqué doit-il voir plus loin que son usine, son champ, son magasin, son bureau et se hausser au niveau mondial, c'est-à-dire, comprendre l'idéal des anciens, contenu dans ce vers : L'Internationale sera le genre humain ?

———

Je crois que ces questions contiennent l'essentiel de la doctrine et du programme qui pourraient unir les salariés de tous ordres. Mais je sais bien, comme me l'écrivait Mercier (R.P. *n°* 387) *que le copain F.O.-F.C.-F.I., etc., qui est parvenu à créer une petite section dans sa boîte ne peut pas s'armer de tous ces bagages pour enflammer ses camarades et les regrouper. Mais si ce copain crée un groupe d'action simplement pour les suivre dans leurs querelles de groupes, dans leurs batailles de crabes pour des primes, des indemnités, des indices... il est préférable qu'il aille pêcher à la ligne.*

Quoi qu'il en soit, il est inadmissible que des militants prennent au sérieux les projets de nos politiciens visant à relever l'économie du pays. Dans toutes ces savantes combinaisons : relance, expansion économique, productivité, reconstruction, reconversion, etc., il y a lieu de remarquer que les crédits utilisés vont d'abord en haut. Pendant le processus de production la grosse part est prise par les parasites de la production. D'autre part, avec les principes économiques de nos dirigeants du moment, la production est une fin en soi. On produit non pas pour échanger, pour satisfaire des besoins, mais pour remplir les poches d'une certaine catégorie de producteurs et donner à peine de quoi vivre aux autres. D'où la fausse importance attachée au plein emploi. Si les marchandises produites ne s'écoulent pas, l'Etat, l'organisme tout puissant de la production les achète au prix fort, c'est-à-dire les paye au producteur, puis ensuite les détruit, les exporte ou les revend à vil prix. Pour le lait et le sucre, Mendès-France, notre nouveau Sauveur, amorce la distribution gratuite. Se rend-il compte de la portée révolutionnaire de son geste ? Et qu'en pense le syndicalisme !

Ajoutons à cela cette réalité : ce corset de fer d'une rémunération hiérarchisée du travail qui paralyse tout relèvement du niveau de vie des travailleurs de la base et des économiquement faibles. Mon « Courrier du Retraité » m'apprenait récemment que pour une augmentation annuelle *de mille francs à la base, il faudrait, si elle était hiérarchisée, trois milliards rien que pour la fonction publique. Appliquée aux secteurs privé et nationalisé combien faudrait-il pour donner un pouvoir d'achat décent aux travailleurs déshérités ? Deux à trois mille milliards. Faites le compte comme moi.*

Qu'on ne s'étonne donc pas, si dans tout ce branlebas où s'affrontent les forces vives du pays, en fin de compte, les salaires insuffisants restent insuffisants, les économiquement faibles continuent à souffrir de la faim et du froid, et les privilégiés de la production et de la consommation à jouir d'une abondance réelle et possible qui devrait être l'apanage de tous.

Pour un travail efficace des militants de base

Nous avons reçu d'un groupe de militants de la Loire, amis de la « R. P. », la lettre suivante :

Nous souhaitons :

L'Union des militants syndicalistes libres.

Nous posons le problème comme Mercier dans la R.P., *comme Thersant dans le* T.U.S., *mais nous savons que les militants ne peuvent travailler à la base s'ils sentent que leurs efforts dispersés et leurs expériences fragmentaires seront toujours annulés par le fonctionnement des grandes machines organisées qui leur sont nationalement et internationalement opposées.*

L'efficacité du travail des militants de base implique de plus grandes possibilités de confrontation, première étape vers leur fédération dans le sens originel du terme.

Et cela est nécessaire pour tous les domaines d'activité : revendications, culture, solidarité.

Le laboratoire c'est la société. L'instrument de travail c'est l'organisation. Le lieu de confrontation et de fédération des expériences et des efforts c'est la publication nationale et internationale.

Militants syndicalistes libres, notre union doit donner d'abord à nos propres publications leur efficience. C'est un des objectifs premiers que nous devons atteindre, avant même la conférence prévue.

Nous pensons à la Révolution prolétarienne *au* Trait d'Union Syndicaliste, *à l'*Alliance Ouvrière, *à d'autres peut-être que notre « addition » pourrait conduire à nous rejoindre (la place du C.D.S.E. y semble aussi naturelle).*

D'ores et déjà nous sommes un peu étonnés en lisant dans la R.P. « qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à rendre *systématique* l'aide mutuelle entre deux organes, chacun perdant alors son originalité et la lecture des deux ne devenant plus nécessaire. »

Ce qui nous gêne justement le plus, et fait dans leur actuelle dispersion des publications, qui devraient aider le travail de la base, souvent des poids supplémentaires, c'est qu'il faut en lire plusieurs qui, quoique soutenues par la même base essoufflée, tiennent absolument à ce qu'elles appellent « leur originalité » assez peu décelable pour leurs lecteurs.

Bien sûr toute organisation systématique comporte ses dangers de sclérose. Mais ne pourrait-on concevoir au moins « une liaison » des comités de rédaction de la R.P., *du* T.U.S., *et de l'*Alliance Ouvrière, *qui, selon l'urgence, le caractère, la destination spécifique des articles, pourrait les destiner à la revue, au bulletin dactylographié ou au journal ? Sous l'égide du regroupement effectif favorable à la confiance, à la base, de camarades qui ne s'unissent pas sur des mots mais sur les possibilités de collaboration effective « dont ils nous ont déjà donné les preuves », ce même comité de liaison des rédactions, cette union initiale des militants syndicalistes « libres », pourrait aussi décider, dans les cas donnés, des besoins plus urgents de diffusion de l'un ou l'autre des organes, de ses besoins plus urgents de bloquer les efforts pour une aide financière éventuelle à une publication ou à une autre.*

Hors de nos organes spécifiques d'autres peuvent présenter des « Tribunes libres » utilisables pour cette union des militants : organes doctrinaires comme les Etudes matérialistes ; *organes culturels comme* Preuves, Le Musée du Soir, Contacts ; *organes de libre tribune, par excellence, comme certaines pages du* Monde libertaire ; *organes d'information particulière comme* Réalités russes, *etc. (Ceci sans que nous ayons à nous inféoder aux orientations de ces organes même sollicitant leur hospitalité.)*

Le redressement ouvrier et syndicaliste ne se fera qu'à la base, mais il a besoin dans chacune de ses tentatives de savoir que ses appels ne sont pas sans échos et que les mailles qu'il tisse s'attacheront à d'autres pour établir un réseau.

Il faut que soient multipliés de façon efficace les échos comparables à ceux que le T.U.S., *la* R.P. *et le* Monde libertaire *ont donné au mouvement des dockers anglais, à la propagande des anarcho-syndicalistes « du camp de Vortuka », aux protestations des victimes des impérialistes français ou américains.*

Il n'est pas en notre pouvoir de faire que la renaissance syndicale existe par la multiplication des réactions spontanées de base, il est en notre pouvoir qu'elle existe par l'écho que nous pouvons leur donner. L'union des militants syndicalistes libres est une des manifestations d'existence d'un renouveau syndicaliste qui, elle, est du domaine de nos possibilités.

Pour un groupe de militants syndicalistes de la Loire : *Jean Duperray, Georges Folcher, Renée Cellier, Franc (Enseignement autonome et C.D.S.E.) — Jean Seigne (Métaux C.N.T. et C.D.S.E.). — Urbain Thevenon (Cercle syndicaliste). — Antoine Laval (Métaux C.G.T.-F.O.). — Tony Peyre (C.G.T.-F.O.).*

Entre ce que nous souhaitons, comme militants des divers « noyaux », et ce que la situation sociale exige du mouvement ouvrier, il y a toute la différence de moyens et de méthodes qui s'inscrit.

Bien sûr, il est bon que les animateurs des quelques mouvements coordonnent leurs efforts, confrontent leurs expériences et s'épaulent plutôt que de se chamailler ou de faire prévaloir l'esprit de boutique. Mais ce serait rétrécir le problème du rassemblement syndicaliste que de le confondre avec la seule amélioration des liens entre militants.

Comprenons une fois pour toutes que « noyaux », publications et courants ne sont à considérer que comme outils pour la grande tâche sociale que les événements réclament, non de nous, « base essoufflée », mais de la classe ouvrière.

Si la conférence nationale se tient, elle aura certes à rechercher les instruments de propagande et d'étude. Mais ne réduisons pas son travail à un boulot de cuisine, en s'imaginant qu'en additionnant nos faiblesses surgira une force imposante.

Cette force se trouve dans la classe ouvrière. A nous de nous considérer comme étant à son service.

L. M.

Paris trompé par Guillaume

On sait assez que la déposition et l'arrestation du sultan du Maroc en 1953 sont le résultat d'une intrigue administrative, d'un grand « fourbi » plein de fourberie.

Cependant bien des détails de la fourberie ne sont pas encore connus.

Me Jean-Charles Legrand au procès des « émeutiers d'Oujda » vient de soulever un coin du voile. Il révèle par quels... procédés les personnages parisiens responsables (MM. Laniel, Bidault, Auriol) ont été amenés à donner leur assentiment au coup perfide et bête qui devait mettre le Maroc français à feu et à sang.

Voici, d'après « Maroc-Presse » du 1er décembre, l'intervention de J.-C. Legrand :

Me Jean-Charles Legrand a demandé la parole au président du tribunal afin de déposer des conclusions concernant la partie du dossier qui fait état d'association de malfaiteurs.

Le défenseur lut alors ses conclusions.

Elles se résument à ceci :

Il a été fait état, lors des événements d'Oujda, de trois télégrammes reproduits par le journal « L'Aurore », dans les termes suivants :

« Moulay Hassan, fils de l'ancien sultan, avait osé déclencher trois jours avant la déposition, le massacre d'Oujda par l'échange des télégrammes suivants : « Orage et foudre ce soir à 6 heures ». Le Comité de l'Istiqlal d'Oujda demanda confirmation : « Est-ce que cela vient de Dieu le Père » (le sultan). Moulay Hassan fit répondre : « Non, mais de celui qui siège auprès de lui » (et celui-là c'était lui-même).

« La curée sauvage ensanglanta les rues de la ville... »

Or ces télégrammes n'existent pas. Il y a donc lieu de faire entendre à l'audience le secrétaire général de rédaction de « L'Aurore », le juge d'instruction militaire, le contrôleur de la région d'Oujda et un représentant de la Résidence, en leur posant les questions suivantes :

1. — M. Marcel Coulaud, secrétaire général de rédaction du journal « L'Aurore », qui a déclaré que la Résidence avait détenu et utilisé ces télégrammes dont l'inexistence a été établie ;

2. — M. Guyonnard, juge d'instruction militaire, qui a écrit que les révélations du journal « L'Aurore », si elles étaient fondées, pouvaient entraîner l'inculpation de Moulay Hassan, et qui n'a pas procédé à cette inculpation ;

3. — M. le contrôleur de la région d'Oujda qui a présidé à l'enquête demandée par M. Guyonnard ;

4. — Tel porte-parole de la Résidence mis en cause par le journal « L'Aurore » pour infirmer ou confirmer les actes qui sont attribués par ce journal à l'autorité de contrôle.

Que ces témoins diront s'il résulte de leurs informations, de leurs enquêtes ou de leurs souvenirs des réponses aux questions suivantes :

1. — A-t-on alimenté à Paris, en 1953, contre le sultan Mohammed V, une campagne de presse avec de faux télégrammes ?

2. — A-t-on présenté au gouvernement français, le 18 août 1953, lors du deuxième voyage du général Guillaume à Paris, de faux télégrammes ?

3. — A-t-on ainsi obtenu le changement des instructions du gouvernement qui, le 12 août, avait prescrit de faire cesser l'agitation du Glaoui et de ses bandes ?

4. — La présentation de ces faux a-t-elle entraîné, le 19 août, l'accord du gouvernement français pour que le sultan soit destitué et déporté ?

Où en sont les salaires des métallurgistes français ?

Toute la presse s'est fait l'écho des discussions paritaires engagées dans la métallurgie parisienne, pour tenter le laborieux règlement du problème des salaires.

Hélas ! ça n'est pas allé loin...

Certains s'en étonnent. En effet, alors que ces derniers mois les puissants syndicats étrangers viennent d'arracher de nouvelles conventions de salaires dans la métallurgie, en France, rien de sérieux dans ce domaine depuis 1936-38. A ce propos, n'oublions pas que les accords contractuels passés en 1950-51 n'étaient que des *accords provisoires*.

Les milieux patronaux font beaucoup de publicité sur les conventions collectives signées depuis la promulgation de la loi du 11 février 1950. Ces textes ont réglé dans des clauses générales : l'exercice du droit syndical, les conditions d'embauchage, de licenciement, d'essais professionnels, de durée du travail, d'ancienneté, de garantie du contrat de travail dans différents cas, d'hygiène, de sécurité, etc. Ils ont apporté aux travailleurs quelques petits avantages financiers nouveaux, dont bénéficiaient déjà très souvent les mensuels : paiement de jours fériés, compléments de retraite, indemnités de congédiement, primes et majorations diverses.

Dans les meilleurs cas, l'incidence financière de ces conventions sur la masse des salaires est de l'ordre de 3 à 4 %.

Et c'est tout ! Puisque toutes ces conventions ont laissé de côté le règlement du problème essentiel des salaires et classifications. Toutes les conventions ont réservé ce règlement pour des annexes ou avenants restant à discuter tant les positions ouvrières et patronales étaient distantes dans ce domaine. De par la volonté systématique du patronat, ces discussions d'annexes ou d'avenants ne se sont même pas engagées dans la plupart des grandes régions industrielles françaises.

Bien que l'on nous parle de la convention collective nationale du Textile, des diverses branches d'industries chimiques et de toutes les conventions régionales de la Métallurgie : Paris, Lyon, Grenoble, Lille, Saint-Etienne, etc., en réalité on n'a pas eu, depuis avant guerre, de nouvelles conventions collectives véritables et complètes.

« Une convention collective, c'est l'armistice après une bataille ». Cette bataille n'a pas encore été livrée après guerre. Le sera-t-elle prochainement dans la Métallurgie, toujours considérée comme l'industrie-pilote ?

De 1940 à 1950 : dirigisme des salaires
Depuis 1950 : retour à la liberté des salaires

Dans les deux cas, jusqu'à ce jour, les métallurgistes sont perdants !

Passons sous silence et sans commentaires la période de guerre et d'occupation.

Après 1945, alors que les indices de production partaient en flèche dans toutes les branches industrielles, les travailleurs étaient en droit de mettre le nez à la fenêtre pour réclamer leur juste part des fruits de leur travail. De plus, leur action était aisée à cette époque où les rangs des syndicats locaux étaient garnis. Le C.N.P.F. n'avait pas encore retrouvé sa cohésion.

Mais c'était l'heureuse époque du tripartisme ! Les ministres-syndicalistes étaient au pouvoir : Croizat, Lecœur, Lacoste,... Bacon en préparation...

Il fallait produire d'abord, revendiquer ensuite !

Les staliniens se faisaient les plus zélés dans ce langage « d'hommes de gouvernement ». Dès que fusait à la base une revendication de salaires appuyée par une grève, vite on dépêchait le bon apôtre qui tenait invariablement le même langage, dit de bon sens : « Allons camarades, soyons sérieux, la soupière est vide, il faut d'abord bien la remplir, ce n'est qu'ensuite que nous pourrons penser à distribuer les cuillers pour manger. »

Reconstruire, produire, retrousser les manches... ensuite on verra !

Voilà la première époque où non seulement s'est située une grande occasion perdue pour l'amélioration des salaires, mais aussi où se sont instaurées certaines pratiques néfastes dont nous aurons l'occasion de parler plus loin : les primes, le rendement infernal, les accessoires du salaire, etc...

Ce n'est qu'en 1950 que l'on revint à de plus saines conceptions avec la loi du 11 février relative aux conventions collectives.

Bel outil que le parlement donnait à la classe ouvrière, mais, hélas ! à cette date le rapport des forces n'était plus le même. Le C.N.P.F. avait retrouvé sa cohésion et décuplé sa puissance d'avant guerre par une organisation très adaptée à la vie moderne et aux circonstances nouvelles. A chaque crise les gouvernements glissaient un peu plus à droite. Les gymnastiques des syndicalo-politiques avaient vidé la C.G.T. et rendues fatales la scission et la dispersion des forces ouvrières.

Loi du 11 février 1950, liberté des salaires, excellent instrument certes, mais dont la classe ouvrière française n'a pas encore pu se servir.

Certains vont même jusqu'à dire qu'elle est préjudiciable : puisque le taux de salaire minimum garanti fixé par l'autorité gouvernementale pour le « manœuvre léger », pour le travailleur le plus défavorisé et sans qualification, 121,50, est actuellement supérieur aux minis garantis des manœuvres de force, des ouvriers spécialisés, voire de l'ouvrier professionnel 1er échelon dans la Métallurgie. En effet, ces minis garantis n'ont subi aucun raccordement depuis 1951.

La grande disparité des salaires

Prenons un ouvrier professionnel 3e échelon, à qualification et à travail égal, à Montceau-les-Mines, à Saint-Etienne, à Grenoble. Sur les salaires réels, moyens et approximatifs nous allons relever les écarts suivants :

Montceau-les-Mines	155 fr. de l'heure
Saint-Etienne	195 fr. de l'heure
Grenoble	225 fr. de l'heure

Signalons en passant que sur les salaires réels les abattements de zone n'ont qu'une valeur relative. D'ailleurs les trois villes ci-dessus sont sensiblement de même zone.

Dans les gros centres : Paris, Lyon, Saint-Etienne,

d'une entreprise à une autre on arrive facilement à enregistrer des écarts aussi sensibles.

A quoi cela tient-il ? Combativité des syndicats dans la région ou l'entreprise, situation économique de l'établissement ou de la branche industrielle, marché du travail ouvert ou fermé ? Oui certes, mais tout cela n'est valable qu'en partie. Car, il faut mettre de suite le doigt dans la plaie et parler de la *grande mobilité* que le patronat de la métallurgie veut à tout prix se réserver pour la fixation des salaires. C'est là le grand usage, à sens unique, qui est fait de la liberté des salaires à laquelle nous sommes tant attachés.

Malgré le relèvement du S.M.I.G. opéré par le gouvernement Pleven en septembre 1951, malgré les deux opérations faites sur le salaire minimum (15 fr. en février et 6,50 en octobre derniers), depuis mars 1951 les « recommandations patronales » se substituent aux « accords contractuels de salaires », tels ceux passés dans toutes les industries et régions en novembre 1950 et mars 1951. La fixation des nouveaux barèmes, là où il y en a encore, résulte donc d'une décision unilatérale de l'employeur ou des syndicats patronaux.

Voici la situation contre laquelle les métallurgistes devront bien réagir vigoureusement un jour ou l'autre : *l'absence totale de garantie, de sécurité de leurs rémunérations.*

La légende des hauts salaires

Elle est surtout scientifiquement entretenue et exploitée par le patronat.

Citons un exemple courant, dans les données duquel rien n'est exagéré et où nous ne ferons rentrer que des chiffres et des éléments d'un usage constant.

Dans une usine, située dans une zone d'abattement de — 7,50 %, un ouvrier spécialisé de fabrication (O.S. 2) a gagné 41.441 fr. 60 pour un mois de travail dans lequel se trouvait deux jours fériés et chômés. Bonne paye dira-t-on, en tenant compte qu'il ne s'agit pas d'un ouvrier professionnel et qualifié !

Mais si l'on examine et réfléchit sur les « composants » de cette paye on changera vite d'avis.

Voici la composition de la fiche de salaires :

Nombre d'heures effectuées : 205.

Taux horaire garanti	110
Prime moyenne de rendement individuel pour le mois 40 %	44
Prime d'assiduité 10 %	11
Prime de bilan basée sur 1952-53, 8 % . .	8,80
Prime fixe et collective de Productivité . .	15
	188,80

Décompte :

160 heures normales à 188,80	30.208,00
32 heures supplémentaires à 25 %, à 236	7.552,00
13 heures supplém. à 50 %, à 283,20	3.681,60
	41.441,60

Les commentaires sont aisés mais riches en signification.

1° On constate que si cet ouvrier n'avait effectué qu'un horaire normal et légal de 40 heures par semaine il perdrait 7.552,00 + 3.681,60, soit 11.233,60 résultant de 32 heures supplémentaires majorées à 25 % et de 13 h. à 50 %.

2° S'il n'avait pas travaillé « au rendement », c'est-à-dire fourni des efforts supplémentaires pour assurer un surtravail, son taux horaire se serait trouvé amenuisé de 44 francs.

3° S'il n'avait pas rempli les « conditions » nombreuses et diverses pour avoir droit aux différentes primes dites d'Assiduité, de Bilan et de Productivité, son salaire horaire pouvait encore être amputé de 34,80.

Il serait trop long d'exposer ici et de commenter toutes les savantes combines que les patrons placent dans ces accessoires du salaire.

Par exemple : les primes de bilan sont liées à l'assiduité, à la qualification, à l'ancienneté, etc. Chaque jour d'absence autorisée ou non autorisée, chaque jour de grève, chaque jour d'indisponibilité pour maladie ou accident implique une déduction avec un pourcentage plus ou moins fort. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, après l'annonce des « primes de fin d'année », les grèves sont très difficiles dans certaines usines, surtout pendant les mois de novembre et décembre.

D'autres primes, telles celles de Productivité, sont également très incertaines, très mobiles et liées aussi au moindre acte d'indiscipline ou d'omission du salarié.

En conclusion, et pour revenir à l'exemple ci-dessus de « haut salaire », on constate que le mois où l'O.S. 2 en question est réduit à l'horaire normal et légal, s'il n'a pas rempli toutes les conditions voulues pour l'attribution des primes diverses et se trouve réduit au chiffre de rémunération légale et contractuelle en vigueur, il encaissera seulement :

160 heures x 110	17.600
Plus un complément de salaire en vertu de la mesure gouvernementale du mois d'octobre 1954, portant les bas salaires à 112,40 dans la zone — 7,50 %	384
	17.984

Soulignons encore qu'il s'agit d'un O.S. 2 au coefficient 127 et non d'un M.O. au coefficient 100.

Entre 17.984 et 41.441,60 il y a plus qu'une marge.

Dans cet exemple nous touchons un des aspects du problème à résoudre dans les nouvelles conventions collectives de salaires et en même temps une explication des difficultés.

Suivant les circonstances, les employeurs gardent ainsi une marge de sécurité et se réservent une large liberté de manœuvre et de pression qui porte sur une partie de plus en plus importante du salaire, constituée par les heures supplémentaires, le travail au rendement et toutes les primes non contractuelles.

Toutes ces primes et tous ces accessoires du salaire relèvent d'habitudes acquises sous le dirigisme des salaires. A cette époque, lorsque dans certaines entreprises les travailleurs s'énervaient malgré les appels au calme des ministres-ouvriers, les patrons ne pouvaient se récuser qu'un temps derrière les mesures gouvernementales. Comme ils ne pouvaient toucher aux taux fixés par décret, les patrons bousculés lâchaient sur des accessoires : primes de production, de productivité, d'outillage, de transport, d'assiduité, de bénéfices, etc., il y a des dizaines et des dizaines d'appellations qui vont d'ailleurs jusqu'aux plus fantaisistes !

Ces choses devaient être dites, car beaucoup trop de travailleurs ne raisonnent actuellement que par la dernière ligne de leur bulletin de paye. Ce n'est que le jour où ils subissent les réductions d'horaires et les manœuvres patronales qu'ils réagissent vivement.

Un autre problème fait beaucoup discuter dans la métallurgie et les syndicats : celui de la Hiérarchie !

Nous l'aborderons le mois prochain en même temps que nous développerons les bases revendicatives sur lesquelles sont actuellement fixées la Fédération de la Métallurgie F.O. et les autres centrales de la Métallurgie.

A. LAVAL.

Notes d'Economie et de Politique

Economie

LES ACTES DE MENDES CONTINUENT A CONTREDIRE SON PROGRAMME

Nous avons indiqué le mois dernier qu'en capitulant sur la question du prix de la betterave (1), Mendès-France avait complètement lâché le programme économique qu'il avait présenté lors de son accession au pouvoir.

Comme il était facile de le prévoir, ce lâchage continue et s'amplifie.

Le mois qui vient de s'écouler nous en a fourni deux exemples : la décision concernant le mazout et le charbon, et celle concernant la route et la voie ferrée.

Il y a présentement trop de charbon, du charbon qui ne se vend pas parce que, par rapport au mazout, il est trop cher. La solution rationnelle conforme au programme mendésien de la suppression des « entreprises marginales » consisterait à réduire la production du charbon en arrêtant l'extraction des charbons les plus difficilement exploitables, ce qui, d'une part, amènerait la disparition des stocks d'invendus et, d'autre part, ferait baisser le prix du charbon, celui-ci s'établissant, conformément à ce qui se passe pour tous les produits, d'après le prix de revient le plus élevé.

Eh bien ! loin de prendre cette décision, Mendès et ses ministres en ont pris l'exact contrepied : ils ont décidé de forcer la vente du charbon en accroissant artificiellement le prix de son concurrent, le mazout, au moyen d'un impôt spécial sur ce dernier. Au lieu de faire baisser le prix du charbon grâce à la concurrence du mazout, on élève le prix du mazout, afin de pouvoir vendre le charbon aussi cher ! On maintient ce qui coûte cher à produire, et l'on entrave le développement de ce dont la production est bon marché ! Au lieu de supprimer la production du charbon « marginal », on rend « marginales » des entreprises qui ne l'étaient pas : celles qui vont avoir de la difficulté à écouler leur mazout au prix auquel le nouvel impôt les oblige !

Exactement donc le contraire de la politique annoncée !

Pour les transports, il en a été de même, bien qu'on n'ait pas osé aller tout à fait aussi loin et qu'on ait tenté de réaliser une cote mal taillée.

On sait que les progrès de la technique automobile ont permis aux transports routiers, depuis au moins une vingtaine d'années, d'être sensiblement moins chers (par rapport aux services rendus) que les transports par voie ferrée, sauf pour certains cas, tels que le transport des voyageurs à très longue distance ou le transport des marchandises pondéreuses (charbon, minerai...) allant d'un point raccordé à la voie ferrée à un autre point également raccordé. De ce fait, les chemins de fer étaient condamnés à devenir terriblement déficitaires à moins d'une profonde transformation.

(1) Précisons que le prix d'achat que j'avais indiqué pour la betterave est celui qui avait été donné par la presse comme ayant été décidé par le Conseil des ministres, mais le décret n'a pas encore paru.

C'est pourquoi, dans les années 30, l'Etat intervint pour sauver les chemin de fer au moyen de ce que l'on a appelé la « coordination des transports », mais qui n'est rien d'autre que la jugulation des transports routiers.

Jugulation que l'on opéra au moyen d'un triple garrot : constitution de monopoles pour chaque ligne routière, certaines entreprises ayant seules le droit d'exploiter telle et telle ligne ; obligation pour ces entreprises d'appliquer des tarifs imposés par l'Etat, tarifs qui étaient supérieurs à ceux précédemment usités et à ceux que les transporteurs appliqueraient présentement s'ils étaient maîtres de leurs tarifs ; enfin, interdiction pure et simple de l'exploitation de certaines lignes considérées comme faisant une concurrence trop directe à la voie ferrée.

Mais cela n'a pas suffi pour arrêter le déclin du chemin de fer. Alors que celui-ci assurait encore le transport de 60 % des marchandises transportées par rail, par route ou par eau, en 1935, il n'en transportait plus que 46 % en 1952.

Ainsi, ce que Mendès décide pour remédier à cette situation, c'est tout simplement de renforcer encore la « coordination » !

Si, en effet, les nouveaux décrets suppriment l'exploitation de certaines lignes de chemins de fer vraiment trop déficitaires, mesure qui est en accord avec la suppression des entreprises marginales (et c'est pourquoi j'ai parlé plus haut de cote mal taillée), ils apportent, par contre, de nouvelles entraves au développement des transports routiers, afin de pouvoir maintenir un certain trafic sur les lignes de chemins de fer conservées.

Les transports routiers sont maintenus artificiellement chers, afin d'assurer la survie d'un moyen de transport démodé et dépassé (2). *C'est le même coup que pour le charbon et le mazout !* C'est exactement comme si l'on avait, il y a un siècle, entravé le développement des chemins de fer pour assurer la survie des diligences !

Ainsi donc, toutes les mesures prises par Mendès-France dans le domaine de l'économie vont à l'encontre de son programme, qui consistait, rappelons-le encore une fois, à rationaliser la vie économique en en faisant disparaître toutes les exploitations qui ne se maintenaient que par des mesures artificielles, et à aboutir ainsi à un abaissement des prix de vente.

Mais la raison d'une faillite aussi totale ne doit pas être recherchée dans la personnalité de son auteur. Si celui-ci n'applique point le programme dont il s'était vanté, ce n'est pas par mauvaise volonté, ni même par lâcheté, mais c'est parce qu'il doit obéir à une force infiniment plus puissante que la sienne, qui n'est autre que le sens général de l'évolution sociale d'aujourd'hui.

Il y a cent cinquante ans, en plein milieu de la plus grande révolution technique que l'humanité ait connue depuis celle du début du néolithique,

(2) Je ne veux, certes, point dire par là que la voie ferrée est appelée à une disparition totale ; elle ne disparaitra pas plus que ne disparurent la route ou les transports à chevaux à la suite de la construction des voies ferrées. Ce qui est périmé, ce n'est pas le chemin de fer mais le chemin de fer **sous sa forme actuelle.** Le transport par voie ferrée peut et doit survivre, mais sous une forme profondément modifiée. C'est sa transformation que l'on tente d'éviter et que l'on retarde considérablement, par les mesures de « coordination ».

on ne pensait qu'au « progrès » ; il fallait balayer toutes les vieilleries, et le plus vite possible ; tout ce qui tendait à maintenir l'ancien devait être écarté ou abattu et chacun devait pouvoir concourir librement, de sa propre initiative et sans entraves d'aucune sorte à la construction du présent et à la préparation de l'avenir.

Aujourd'hui, par contre, avec les techniques relativement mûres que sont devenues celles de l'Europe, et tout particulièrement celles de la France, le mythe du « progrès » a été remplacé par le souci de la « conservation ». Le droit aux « situations acquises » a remplacé le droit à la liberté. Maintenons-nous tels quels, ne bouleversons rien, il nous faut durer, et pour durer il faut que nous soyons protégés, nous protéger contre les nouveautés et les nouveaux venus. Les entreprises marginales existent, donc elles ont le droit de continuer à vivre et, loin de les supprimer, il faut leur assurer le moyen de continuer à vivre. Telle est la philosophie qui gouverne aujourd'hui la vie sociale. Et c'est à cause d'elle que Mendès, et tous ceux qui seraient tentés de reprendre son programme, devront continuer à faire pousser trop de betteraves et trop cher, à faire brûler du charbon cher au lieu de mazout bon marché, à faire voyager par chemin de fer, voyageurs et marchandises, qui auraient plus de profit à voyager par autos, etc...

DU LAIT ? NON ! DU REPOS !

Mendès, qui ne déteste pas, chaque fois qu'il le peut, d'épater son monde, a annoncé à grand fracas, à la veille de son départ pour l'Amérique, qu'il allait prendre des mesures destinées à combattre l'alcoolisme. Mesures contre les bouilleurs de cru, mesures contre les bistrots, et surtout, nouvelle taxe sur l'alcool.

Dans cela, rien de bien nouveau ! Des mesures analogues ont déjà été prises maintes fois, et sans résultat.

En revanche, il y a une mesure que Mendès se gardera bien de prendre et qui, cependant, est la seule qui se soit montrée efficace contre l'alcoolisme, bien que ce n'était point le but qu'elle se proposait : c'est la réduction de la journée de travail.

Rappelons, en effet, un fait trop oublié.

La seule diminution massive de l'alcoolisme qu'on ait constatée en France est celle qui suivit la guerre de 14. Elle fut considérable. Chacun pouvait s'en rendre compte ! Avant 14, lorsque vous parcouriez un quartier ouvrier, le samedi soir ou le dimanche soir, vous tombiez à chaque instant sur un homme titubant, allant d'un bistrot à l'autre ; à partir de 19, vous ne voyiez pour ainsi dire plus jamais un homme saoul dans les rues, au moins à Paris.

Dans le Nord, la plus alcoolique des régions ouvrières françaises, les patrons durent reconnaître, lors d'une enquête faite par l'Office du Travail dans les années 20, que l'alcoolisme avait considérablement diminué chez leurs ouvriers, ce qui se manifestait, notamment, par ce trait caractéristique que ceux d'entre eux qui « faisaient le lundi », par suite de la gueule de bois de la veille, étaient infiniment moins nombreux qu'avant la guerre.

A quoi cela était-il donc dû ?

Pas à la guerre, bien sûr ! Si quelque chose aurait dû non pas diminuer, mais accroître l'alcoolisme, c'était bien la guerre. Jamais le Français n'a autant bu que pendant la guerre 14-18. Lorsqu'un régiment montait aux tranchées, surtout dans les dernières années, c'était bien rare s'il n'y avait pas au moins la moitié des hommes qui étaient ivres. Il fallait bien, n'est-ce pas, « noyer le cafard » !

Tout le monde s'attendait donc à une terrible recrudescence de l'alcoolisme civil après la démobilisation. Or c'est tout le contraire qui eut lieu !

La raison en est simple ! Encore sous le souvenir de la rébellion militaire de 1917 et des grèves de 17-18, le Parlement, par crainte des démobilisés, vota, sur l'initiative de Clemenceau, la loi qui devait donner satisfaction à la grande revendication ouvrière des décades précédentes : la limitation à 8 heures de la journée de travail.

Du coup, aux journées épuisantes de 10 et 12 heures d'avant la guerre succéda la journée relativement courte de 8 heures ; du coup, l'alcoolisme s'effondra, la traditionnelle soulographie ouvrière prit place au musée des antiquités.

Ainsi se trouvait, d'une part, réduite à néant cette tarte à la crème des bourgeois, consistant à prétendre que si l'on réduisait la journée de travail, les ouvriers ayant plus de temps à « ne rien faire » passeraient tout ce temps supplémentaire au bistrot — et, d'autre part, se trouvait magnifiquement confirmée la constante affirmation socialiste (à l'époque où il y avait des socialistes !) selon laquelle la cause essentielle de l'alcoolisme est d'ordre social, qu'elle réside dans l'effort trop élevé demandé au travailleur qui ne peut soutenir cet effort qu'au moyen de l'absorption massive d'alcool, cet excitant inégalable de l'organisme.

Eh bien ! aujourd'hui, la situation est inversée par rapport à ce qu'elle était lors de la première guerre mondiale. C'est avant la guerre qu'eut lieu la réduction de la journée de travail, en 36, avec la semaine de 40 heures, et c'est après la guerre qu'eut lieu le « retroussons nos manches ! » son rallongement.

A l'heure actuelle, non seulement la semaine de 40 heures, mais même la journée de 8 heures n'est plus respectée. Lorsque les ouvriers ne font pas dans les usines ou ateliers, dans lesquels ils sont inscrits, des heures supplémentaires — qui, d'ailleurs, ne sont plus supplémentaires puisqu'elles se répètent tous les jours — il leur faut, pour arriver à joindre les deux bouts, avoir un second métier : aller « donner la main » à un autre patron ou travailler directement comme artisan « noir » pour des particuliers, une fois la journée normale finie ou bien le dimanche, si bien que toujours la semaine effective de travail dépasse, et de loin, non seulement 40, mais 48 heures. D'où : la nouvelle vague d'alcoolisme.

Pour combattre l'actuelle recrudescence de l'alcoolisme, il faut donc revenir à 1920, ou, mieux encore, à 1936. Que l'on renforce de nouveau, avec vigueur, et rigueur, la journée de huit heures et la semaine de 40 heures et il ne sera plus question d'alcoolisme, au moins au sein de la classe ouvrière, à condition, bien entendu, que cette réduction du temps de travail n'oblige pas à crever de faim, c'est-à-dire sans qu'elle entraîne de réduction dans le gain hebdomadaire actuel, ce qui implique une augmentation substantielle des salaires horaires.

Ce qui se passe aujourd'hui confirme donc *a contrario* ce qu'avait enseigné 1920. L'alcoolisme est la conséquence de l'épuisement et de l'abrutissement causés par les longues journées de travail ; toute progression de l'alcoolisme est le signal d'alarme qui indique que la journée de travail en vigueur dépasse la capacité physiologique de l'individu, qui ne peut plus « récupérer » par les moyens normaux.

LA RUSSIE EST TOUJOURS EN ETAT D' « ECONOMIE COLONIALE »

Le commerce extérieur d'un pays est ce qui caractérise le mieux la nature de son économie, mieux même que les chiffres de production.

Au point de vue de la nature de leur économie, les pays peuvent, en effet, être divisés en deux groupes.

Les uns possèdent ce que l'on peut appeler une « économie industrielle » ; ce sont des pays hautement industrialisés, dont le commerce extérieur se caractérise par le fait que les importations consistent essentiellement en matières premières et produits alimentaires, car ils leur sont nécessaires pour que leurs industries aient de quoi travailler et que puisse se nourrir leur abondante population ouvrière — tandis que leurs exportations sont, au contraire, composées principalement de produits manufacturés, résultats de l'énorme activité de leurs industries.

L'Angleterre a été, pendant cent cinquante ans, et demeure encore aujourd'hui, le type même de ces pays : elle importe presque exclusivement des produits alimentaires (blé, viande, beurre, etc.) et des matières premières (coton, laine, minerai de fer, minerais de toutes sortes, pétrole, etc.) — tandis que ses exportations comportent essentiellement des tissus, des machines-outils, des automobiles, des avions, des navires, etc.

Le second groupe d'Etats forme ce que l'on appelle généralement les pays à « économie coloniale », parce que les colonies en constituent le type, mais un grand nombre de pays politiquement indépendants possèdent le même genre d'économie.

Il s'agit dans ce cas de pays non industrialisés ou peu industrialisés qui, exactement à l'inverse des premiers, exportent matières premières et produits alimentaires tandis qu'ils importent presque uniquement des articles manufacturés.

Parmi ceux de ces pays qui sont politiquement indépendants, les Etats de l'Amérique du Sud fournissent un bon exemple de ce genre d'économie. L'Argentine et le Chili, par exemple, exportent, la première, du blé et de la viande, le second, des nitrates et du cuivre, tandis que l'un et l'autre achètent à l'Angleterre, à l'Allemagne, aux Etats-Unis, toutes les sortes possibles de produits industriels et manufacturés.

Disons tout de suite que la caractéristique du régime péroniste, son fondement économique, consiste en une tentative de faire passer l'Argentine de la seconde catégorie à la première, d'y faire cesser le régime d'économie coloniale en industrialisant de plus ou moins de force, au moyen de l'intervention de l'Etat.

Or c'est cela également qui fut et demeure le fondement économique du régime de la Russie depuis la révolution de 17 : il s'agit de « forcer », comme disait Sorel, grâce au capitalisme d'Etat, l'industrialisation de la Russie, pour la faire sortir de l'état d'économie coloniale dans laquelle, malgré Pierre le Grand, elle n'avait cessé de se trouver jusqu'alors.

Eh bien ! voici maintenant bientôt quarante ans que ce « forçage » a commencé et la Russie est toujours — autant que sous les anciens tzars — un pays à économie coloniale.

Je n'en veux pour preuve que l'accord commercial qu'elle vient de passer avec la France. Je ne dispose point du texte complet de cet accord, mais voici l'analyse qu'en a donné la presse :

Dans les dix-huit mois qui viennent, la France et la Russie échangeront pour 29 milliards de marchandises qui seront constitués ainsi qu'il suit : la Russie expédiera en France du maïs, de l'anthracite, du minerai de manganèse, du minerai de chrome, du pétrole, du bois et du coton, donc, uniquement des matières premières et des produits alimentaires, tandis que la France enverra des tissus, de la viande, du chocolat, des matières colorantes, du matériel pour cinéma, des produits métallurgiques, et un cargo, donc, à l'exclusion de la viande et du chocolat, des produits industriels exclusivement. Au temps des Romanov, il n'en était pas autrement !

Cette constatation amène immédiatement à l'esprit une comparaison.

Au lendemain de sa révolution de 1868, en 1869, le Japon qui, depuis plus de deux siècles, était demeuré rigoureusement fermé aux étrangers et était donc resté totalement à l'écart de la révolution industrielle, ouvrait ses ports aux navires étrangers et, du même coup, s'ouvrait à la technique et à la science modernes.

A la différence de la Russie qui, en 1917, possédait déjà une importante industrie, très moderne (métallurgie du Donetz — usine Poutilov, le « Creusot russe » — immenses filatures de la région moscovite), le Japon de 1868 partait absolument de zéro : il n'avait même pas une machine à vapeur, il en ignorait même l'existence !

Et cependant, quarante ans plus tard, dès 1900, le Japon n'avait plus rien d'un pays à économie coloniale ; loin d'expédier des matières premières (3), il en était partout acheteur, et, chose plus importante encore, il commençait à inonder le monde, même l'Europe, des produits de ses usines : tissus d'abord, petite mécanique ensuite.

Or le Japon avait accompli cette rapide métamorphose sans aucune intervention de l'Etat dans l'économie, par le seul moyen des entreprises privées. On peut donc se demander si le capitalisme d'Etat dans lequel la Russie, la Chine (bien que, semble-t-il, à un moindre degré), l'Argentine et la Yougoslavie voient l'arme qui leur permettra de sortir de l'économie coloniale, n'est pas, au contraire, bien inférieur, à cet égard, au capitalisme privé.

L'industrialisation, même lorsqu'elle n'est pas invention de techniques nouvelles, comme ce fut le cas en Occident, mais simplement copie de techniques parvenues ailleurs à un haut degré de perfection, comme cela fut pour la Russie et le Japon, semble être beaucoup plus rapidement atteinte sous la forme juvénile du capitalisme (capitalisme privé) que sous sa forme sénile (capitalisme d'Etat) — tout au moins lorsqu'elle s'applique à des pays dont les conditions naturelles s'y prêtent.

Politique

L'AURES, CHATIMENT DU TERRORISME ADMINISTRATIF

Ainsi donc, l'Algérie, à son tour, s'est mise en branle, ou plutôt remise en branle. La vieille forteresse berbère de l'Aurès — car, à la différence du Maroc, ce sont les hommes de langue berbère plus que ceux de langue arabe qui sont, en Algérie, l'âme de la résistance à la domination française — s'est de nouveau soulevée. Et ce

(3) Sauf de la soie. Le Japon est un si gros producteur de soie que même avec une industrie très développée il en a encore à revendre, tout comme l'Angleterre, « bloc de charbon posé sur l'Océan », avait tellement de charbon qu'elle en était exportatrice même aux plus beaux temps de l'époque où elle était l' « atelier du monde ».

mouvement est suffisamment puissant pour que les militaires français aient jugé prudent, au moins pour l'instant, d'abandonner aux « rebelles » ce massif de 10.000 kilomètres carrés, car c'est bien là ce que signifie la décision d'en évacuer les tribus dites « fidèles ».

Et cependant, s'il y a une région de l'Afrique du Nord où le problème était facile à résoudre, c'était bien l'Algérie. Il y eût suffi d'un minimum de loyauté. Il eût suffi de faire une réalité des « réformes » que l'on avait proclamées, mais que l'on n'avait proclamées que pour la forme, dans l'unique dessein d'en faire une façade destinée à masquer la réalité.

On déclara vouloir incorporer l'Algérie à la France, vouloir incorporer les indigènes musulmans dans la citoyenneté française ; si on l'avait fait, cela aurait évité non seulement des événements semblables à ceux d'aujourd'hui, mais même toute velléité de séparatisme de la part des Algériens indigènes.

Seulement, on ne l'a pas fait !

Non seulement on n'a accordé aux indigènes qu'un droit électoral tronqué, en donnant, par l'artifice des deux collèges, un nombre bien plus élevé d'élus, par rapport au nombre d'électeurs, aux Français d'origine européenne qu'à eux-mêmes, mais aussi, et surtout, même ce droit électoral tronqué, on l'a supprimé en fait.

On sait, en effet, que les élections algériennes dans le collège indigène sont purement et simplement des « élections administratives », c'est-à-dire des élections dans lesquelles, par le double moyen d'une pression administrative éhontée et du tripatouillage des urnes, c'est toujours le candidat de l'Administration, le « candidat officiel » comme l'on disait sous l'empire, qui est élu, sauf dans quelques circonscriptions de grandes villes où l'Administration juge plus prudent de laisser le scrutin se dérouler à peu près librement et honnêtement, ce qui amène inévitablement le succès de quelques candidats de l'opposition qu'on peut monter en épingle, comme preuve que les élections ont été libres !

Et ce sera l'une des plus grandes hontes du parti dit socialiste que d'avoir laissé inaugurer un tel genre d'élections par un gouverneur général qui était un de ses membres, le sinistre Naegelen, et d'avoir même fait de ce fabricant d'élections à la Hitler et à la Staline, son candidat à la présidence de la République !

Les Algériens ne seront réellement des citoyens français que lorsqu'ils jouiront pleinement de leur droit électoral, lorsqu'ils ne seront plus amenés aux urnes en bandes par leurs cheikhs et leurs caïds et que maires et administrateurs n'enlèveront plus des urnes les bulletins des électeurs mal votant pour les remplacer par ceux du candidat officiel.

Les Algériens ne seront réellement des citoyens français que le jour où ils seront garantis contre le terrorisme administratif sous toutes ses formes. Tant que leurs partis politiques pourront être dissous, en vertu du seul « bon plaisir » du gouvernement, comme cela a été le cas, il y a quelques années, pour le Parti du Peuple Algérien et comme cela vient d'être le cas pour le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques, tant que leurs représentants pourront, du jour au lendemain, être arrêtés et condamnés *administrativement*, sans inculpation ni jugement, à la résidence forcée, comme c'est actuellement le cas du plus respecté de leurs leaders, Messali Hadj, tant que des centaines d'entre eux pourront être arrêtés comme « suspects » sans qu'on ait rien qui établisse leur participation aux événements qu'on leur reproche, comme cela a été le cas au lendemain du 1er novembre, tant que en raison de tout cela, la liberté politique et la liberté de propagande ne seront pour eux qu'un leurre, il faut s'attendre à ce qu'au terrorisme administratif réponde le terrorisme des administrés, ou leur rébellion.

C'eût été une belle chose, et qui eût porté en elle d'immenses espoirs, qu'une Algérie donnant le spectacle d'une terre où deux peuples, d'origine et de mentalité aussi différentes que le Français et l'« Arabe » auraient vécu côte à côte, sous une même règle, en plein respect mutuel. Mais cela exigeait une égalité complète et réelle de droits entre les uns et les autres. Or cette égalité on l'a refusée ; pire même, on en a fait une dérision !

Si bien que l'heure où ce beau rêve aurait pu être réalisé est maintenant passée. Il est impossible désormais que les Algériens puissent encore croire à la France. Ils ne peuvent donc plus penser qu'à une chose : se séparer d'elle.

Il y a neuf ans, les tanks français massacrèrent dans ce département même de Constantine dans lequel est situé l'Aurès, au moins 20.000 Arabes (40.000 disent les Algériens) ; aujourd'hui, pour réduire le nouveau soulèvement, bien mieux organisé et mieux armé que celui de 45, ce sont des avions français qui se préparent à procéder à un semblable massacre. Et cela vaudra peut-être aux Français, comme après 45, quelques années de répit. Mais le fossé n'en continuera pas moins à s'approfondir. Et pour n'avoir pas voulu, en temps utile, donner aux Algériens l'égalité des droits, la France en sera réduite, pour « garder sa colonie », à l'expédient de massacres périodiques, de plus en plus fréquents et de plus en plus étendus, afin d'étouffer dans le sang les soulèvements de plus en plus puissants de gens qui ne veulent plus être esclaves. Cela, jusqu'au jour où, profitant d'une conjoncture internationale favorable, une dernière révolte, victorieuse, refera de l'Algérie un territoire purement arabe.

R. LOUZON.

L'OPINION D'UN JEUNE SOLDAT FRANÇAIS

Le quotidien chrétien de Mulhouse, le « Nouveau Rhin Français », a publié le récit des impressions d'un jeune conscrit français envoyé en Tunisie et récemment libéré, Paul-André Kubler. Nous en extrayons les passages suivants :

Dès les premiers jours de notre arrivée en Afrique du Nord (c'était à Bizerte), nous avons été frappés par le bien-être ostensiblement luxueux des quartiers européens et la misère puante des quartiers arabes. Le contraste est révoltant pour tout homme qui veut être sincère avec lui-même. Il est choquant de voir toute cette foule d'infirmes hideux, hommes, femmes, enfants, qui errent dans les rues des villes, dans la campagne et vivent de la charité publique.

...Abstraction faite des pasteurs qui ont leurs troupeaux de moutons et de chèvres, il y a ceux qui travaillent avec nous, Français, dans l'industrie minière et l'exploitation agricole. Faisant fi des statistiques économiques, nous avons pu voir et entendre nous-mêmes toutes les injustices dont « bénéficie » la main-d'œuvre arabe.

Nous savons, de la bouche même d'un contremaître italien qui travaille dans la mine où nous étions cantonnés, qu'un Arabe, au fond de la mine, gagne 300 francs par jour. Nous savons de la même source qu'un ouvrier agricole — pendant la moisson seulement — gagne également 300 francs par jour. Leurs collègues européens, bien sûr, ont leur « régime » à part.

DOCUMENTS SUR LA GUERRE D'AFRIQUE DU NORD

Nous avons reçu de la « Délégation algérienne au Caire » le document suivant qu'il nous paraît utile de reproduire dans son intégralité car il exprime bien l'ensemble d'idées et de sentiments qui animent les populations indigènes de l'Afrique du Nord, notamment celles de l'Algérie.

La vérité sur les événements d'Algérie

15 Novembre 1954.

Notre texte a pour but de porter à la connaissance de l'opinion mondiale des faits concernant certains aspects des événements qui se déroulent en Algérie depuis le 1er novembre.

La Délégation algérienne au Caire a reçu des informations d'Algérie qui lui permettent d'éclairer l'opinion publique.

Pour faire l'exposé de la situation en Algérie, mettre en relief les causes qui sont à son origine et en rechercher la solution nous nous référerons aux informations reçues d'Algérie et à des documents qui nous sont récemment parvenus. Dans un souci d'objectivité nous n'avancerons que les faits dont l'authenticité nous parait indiscutable.

1. LES FAITS

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre ont été déclenchées, entre une heure et deux heures du matin et simultanément dans les trois provinces algériennes, une série d'actions qui ont pris les colonialistes complètement au dépourvu. Ces actions, dont le caractère organisé est apparu à tous les observateurs, consistaient principalement en des attaques de postes militaires et de police ainsi que des dépôts d'armes, et dans la destruction d'objectifs stratégiques et économiquement vitaux. Nulle part les personnes n'ont été visées, et les tués signalés l'ont été à la suite d'engagements entre forces de police et patriotes algériens.

Les actions des patriotes ont pris des aspects différents selon les régions.

Dans l'Est algérien, dans la région des montagnes de l'Aurès, les patriotes, après avoir attaqué les postes militaires de Batna et de Khenchela et occupé le centre d'Arris, se sont retirés sur les hauteurs après avoir détruit les ponts et coupé les routes. Ce sont ces patriotes fortement installés dans l'Aurès qui retiennent le gros des forces militaires françaises en Algérie renforcées par d'importants renforts prélevés en France et en Allemagne. Notons que l'utilisation des forces installées en Allemagne n'a pu se faire qu'avec l'accord de l'état-major de l'O.T.A.N. On évalue à deux divisions environ les troupes françaises concentrées dans la région de l'Aurès et qui sont appuyées par des blindés et de l'aviation. Le nombre des résistants algériens dans cette région s'élève à plusieurs milliers d'hommes, armés de fusils et de mitraillettes, auxquels sont venus s'ajouter environ deux cents « fellagha » tunisiens qui ont traversé la frontière. Les Français, après s'être occupés durant les premiers jours à des opérations de dégagement et d'évacuation de tous les colons — qui n'avaient pas été maltraités par les patriotes — ont engagé toutes leurs forces dans une campagne répressive n'épargnant aucun habitant et massacrant femmes et enfants par des bombardements par terre et par air ; on a même parlé d'utiliser le napalm. Le commandement français considère la situation dans cette région comme très grave et envisage une campagne militaire de plusieurs mois avec utilisation de troupes spéciales.

Dans le reste de la province de Constantine, les patriotes mènent quotidiennement des actions de harcèlement, attaquant des postes militaires, les mines, faisant sauter des ponts, coupant les liaisons téléphoniques et les voies ferrées. Ces actions se situent près de Souk-Ahras, de Guelma et de Philippeville. Dans le Sud constantinois, des tribus ont pris les armes et se sont dirigées vers le Nord pour appuyer les patriotes de l'Aurès.

Dans la province d'Alger, où les premiers attentats ont eu lieu dans la capitale même et dans les grands centres urbains, la révolte se manifeste surtout dans les régions montagneuses de la Kabylie et des environs de Blida. Les résistants réfugiés dans les montagnes lancent des attaques fréquentes sur les postes militaires où ils se procurent des armes. En Kabylie, les patriotes contrôlent toute la région, où les Français ne circulent plus qu'en convois motorisés.

Toutes les liaisons téléphoniques sont coupées. Dans les montagnes de la région de Blida les résistants organisés en guérillas immobilisent plusieurs régiments de parachutistes et de commandos. Dans le reste de la province des attentats à la bombe ont eu lieu et de nombreuses entreprises ont été brûlées.

Enfin dans l'Ouest algérien, c'est-à-dire dans la province d'Oran, le relief de la région ne se prêtant qu'à des actions de harcèlement on assiste à de multiples actes de sabotage, et ce, dans toute la province. De violents engagements à la mitraillette ont eu lieu près de Mostaganem. Entre Marnia et Turenne la ligne souterraine reliant téléphoniquement l'Algérie au Maroc a été coupée. Les voies ferrées sont fréquemment coupées et le Sud, aux confins sahariens, est considéré comme zone d'insécurité.

La situation que nous venons de dépeindre va en s'aggravant car les actions des patriotes vont en s'amplifiant. De leur côté, les Français acheminent par mer et par air des renforts considérables et semblent surpris par l'organisation très poussée des résistants. Le ministre français de la Guerre dirige sur place les opérations répressives. Parallèlement à leurs actions militaires, les colonialistes ont déclenché une vaste répression policière contre le mouvement national, prononçant la dissolution d'organisations nationalistes, interdisant leur presse et procédant à des milliers d'arrestations de dirigeants et militants politiques, de responsables syndicalistes, d'organisations féminines de jeunesse et de scoutisme. Les patriotes arrêtés sont soumis à des tortures atroces avant d'être jetés dans les prisons.

Qui a déclenché les actions des patriotes algériens, qui les a organisées ? De multiples fables ont été colportées par les colonialistes tendant à y mêler telle ou telle organisation politique, telle ou telle personnalité algérienne. On a également parlé du Caire, de la Ligue arabe, des exilés, etc.

Voici qui va mettre fin à toutes les confusions. Nous avons reçu le texte d'un appel distribué dans toute l'Algérie dès le 1er novembre. Ce texte est signé par « le Commandement de l'Armée de Libération Nationale ». Cet appel demande aux Algériens « de secouer leur résignation et de relever la tête pour conquérir leur liberté au prix de leur sang ». Ce texte donne des directives indiquant qu'il ne vise pas à susciter des mouvements de masses et demande aux Algériens de soutenir l'action de l'Armée de Libération avec discipline et sang-froid. Quelques jours plus tard, a été diffusée dans toute l'Algérie une proclamation signée par « le Secrétariat du Front de Libération Nationale ». Cette proclamation s'adresse au peuple algérien ; après avoir fait le procès du colonialisme français, on y explique qu'une « équipe de jeunes responsables et militants nationalistes conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments sains du Mouvement national », a décidé de lancer une véritable lutte révolutionnaire aux côtés des frères marocains et tunisiens. Le « Secrétariat du Front de Libération Nationale » se déclare en dehors de toutes les organisations politiques existantes en Algérie et ne se réclame d'aucun leader ou personnalité algériens. Il ajoute que, se « dégageant de toutes les compromissions possibles, il offre la possibilité à tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mouvements purement algériens de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération ».

Ainsi donc, ceux qui ont organisé et lancé le mouvement de résistance en Algérie se trouvent dans le pays, constituent une organisation en dehors des anciens partis nationalistes et ne sont derrière aucune personnalité politique algérienne. Ces patriotes algériens qui ont pris leurs responsabilités font un appel à l'union de tous les Algériens dans une action commune contre l'impérialisme, condition essentielle de succès.

II. LES CAUSES

Le gouvernement français a essayé d'expliquer les événements d'Algérie comme le résultat d'une intervention étrangère ; il visait la Ligue arabe et l'Egypte en indiquant qu'on en trouvait la preuve dans les émissions de la « Voix des Arabes ». On a même inventé une histoire de parachutage d'armes.

Cette version « officielle », tendancieuse, vise trois buts précis :

1° Nier l'existence même d'un problème algérien ;

2° Présenter les événements d'Algérie comme une suite passagère de campagnes démagogiques et exaltées ;

3° Essayer de présenter les démentis éventuels des Etats arabes comme une désolidarisation, sinon une condamnation de l'action des patriotes.

La réalité est que les événements d'Algérie constituent un phénomène politique qui résulte d'une situation intérieure imposée par le colonialisme.

L'Algérie, Etat souverain avant l'agression colonialiste, n'a été conquise qu'après une guerre commencée en 1830 et qui s'est poursuivie jusqu'en 1910 dans les confins sahariens. Cette guerre a été marquée par une héroïque résistance du peuple algérien dirigée par les Abdelkader, Mokrani, Lalla Fatma, Bou Amama et autres héros de l'indépendance. La résistance armée algérienne a été suivie par la lutte du Mouvement national qui, profondément ancré au sein des masses, a subi des répressions sanglantes. Celle de 1945 qui coûta la vie à 45.000 patriotes de la province de Constantine, celle de 1947 en Kabylie, celle de Deschmya et Champlain en 1948, de Sidi Ali Bounab en 1949 et celle de 1952 dans l'Aurès, sans parler des fusillades de patriotes émigrés en France, le 23 mai 1952 et le 14 juillet 1953. Les manifestations constantes des masses algériennes, les actes des militants nationalistes emprisonnés ou pourchassés contribuent à faire la démonstration que le peuple algérien est profondément attaché à la cause de l'Indépendance nationale, de l'Unité maghrébine et de l'Unité arabe.

Que présente le colonialisme face à ces réalités historiques, à la volonté de libération de tout un peuple ? Tout simplement une législation française fondée sur des textes n'engageant directement ou indirectement aucune autorité ou représentation politique algérienne. Le parlement qui prétend légiférer pour l'Algérie est un parlement français, ne comportant aucune représentation réelle et démocratique du peuple algérien. Aux textes français qui ne se fondent sur aucun consentement algérien et ne sont que l'expression d'une politique de force, les Algériens opposent leur histoire, les réalités politiques et leur volonté nationale qui s'expriment par une action continuelle et révolutionnaire.

Au nom d'une prétendue « souveraineté française » fondée sur une conquête militaire jamais reconnue par les Algériens, les gouvernements français se sont toujours opposés à toute action politique nationaliste en Algérie. La politique colonialiste française se caractérise par l'emploi de la force au service d'une répression policière, juridique et économique frappant d'une façon permanente les patriotes algériens. Cette politique bafoue tous les principes démocratiques et humanitaires. Elle ne tient aucun compte du droit du peuple algérien à disposer librement de son sort et de son avenir.

Une dizaine de jours avant les événements d'Algérie, M. François Mitterrand faisait une tournée en Algérie. Le ministre de l'Intérieur du gouvernement Mendès-France, après avoir refusé de recevoir une délégation du Mouvement national, a proclamé son opposition à toute politique tenant compte des aspirations nationales du peuple algérien. M. François Mitterrand, parlant au nom du gouvernement, a tenu un langage provocateur et a repris les thèmes de la grosse colonisation sur la « souveraineté française en Algérie », le tout accompagné de menaces.

Les événements d'Algérie ne sont que l'expression d'une explosion de colère du peuple algérien en réponse à une politique française basée sur la force et se refusant d'une façon systématique à satisfaire les revendications nationales algériennes. Ces événements constituent également — et c'est là leur aspect le plus important — l'indication d'une orientation nouvelle des masses algériennes. Citons à ce propos un passage de l'appel lancé par le « Commandement de l'Armée de Libération Nationale » qui dit en s'adressant au peuple : « Si à tous ces malheurs il faut ajouter la faillite de tous les moyens politiques qui prétendaient te défendre, tu dois te convaincre de la nécessité de l'emploi d'autres moyens de lutte ».

Il faut ajouter à tout cela la résonance indiscutable des événements de Tunisie et du Maroc au sein des masses algériennes qui prenant conscience de la nécessité d'une unité d'action maghrébine, ont transplanté celle-ci dans les faits.

En conclusion, c'est le régime colonialiste que connait l'Algérie qui a enfanté la violence qui s'est répandue dans tout le pays, et non les pays arabes qui n'ont fait, après l'annonce des événements, qu'exprimer leur solidarité aux patriotes et assurer de leur soutien moral et politique la cause nationale algérienne.

III. LA SOLUTION

Le peuple algérien est un peuple profondément pacifique. Si le sang coule en Algérie, à un moment où en Asie et au Proche-Orient les problèmes indochinois et égyptien, notamment, ont reçu des solutions satisfaisantes, c'est que le colonialisme porte en lui le germe de conflits continuels et constitue la plus grande menace contre la paix, à laquelle tous les peuples sont attachés. Le mal doit donc être attaqué à sa racine : le régime colonialiste.

Le courant qui entraine les peuples encore colonisés vers l'indépendance est irrésistible parce qu'il est dans le sens de l'évolution historique du monde. Après les bouleversements d'Asie qui ont fait accéder plusieurs nations à l'indépendance et y ont créé des conditions propres à la stabilité et à la paix, nous assistons en Afrique du Nord à une accentuation de la lutte des mouvements nationaux. Dans le cadre de cette lutte les aspirations du peuple algérien à l'indépendance sont non seulement une réalité mais ils constituent un courant légitime et naturel auquel nulle force au monde ne pourra s'opposer.

A ce courant, à cette lutte de tout un peuple pour son indépendance, le gouvernement français oppose la force brutale camouflée sous des constructions juridiques qui ne sauraient résister à la moindre confrontation loyale. Les gouvernants français croient résoudre le problème algérien en affirmant que l'Algérie est partie intégrante de la France et qu'il ne saurait y avoir d'autre souveraineté que la « souveraineté française ». M. François Mitterrand a précisé sa pensée en disant que, pour l'Algérie, « la seule négociation c'est la guerre ». Le 12 novembre, M. Mendès-France a réaffirmé cette position devant l'Assemblée nationale française. Ces attitudes nous rappellent des propos entendus au début de la guerre d'Indochine et qui peuvent paraitre surprenants dans la bouche de ceux que l'on se plaisait à considérer comme faisant la politique du réalisme et des évolutions irrésistibles.

Une autre erreur du gouvernement français est de prétendre que le problème algérien est différent du problème tunisien et du problème marocain. Les événements d'Algérie, qui viennent du peuple, sont la démonstration du contraire. Nous assistons à ce phénomène que, pour la première fois de leur histoire anti-impérialiste, les Tunisiens, Marocains et Algériens se trouvent dans une situation identique, qui leur impose des réactions identiques et la nécessité de présenter un front sans fissure face aux coups et manœuvres des colonialistes. C'est la preuve que l'identité d'intérêts et de cause finit toujours par imposer sur le plan des faits un alignement des actions.

C'est en tenant compte de la réalité de l'Unité du Maghreb, qui dicte une même solution, qu'on peut faire un pas dans la voie des règlements pacifiques et contribuer à l'apaisement des esprits. Toute manœuvre tendant à négocier avec l'un, pour mieux écraser les autres, est fatalement vouée à l'échec car tous les Maghrebins ont conscience du danger que constituerait la consolidation des positions impérialistes dans l'un des trois pays.

La plate-forme avancée par les nationalistes algériens depuis la fin de la dernière guerre a rallié l'unanimité des Algériens. Elle est celle qui répond le mieux aux principes démocratiques pour lesquels le peuple algérien a vaillamment combattu dans les rangs alliés. Une Assemblée Algérienne Constituante et Souveraine, élue au suffrage universel sans distinction de race ni de religion, permettrait la création d'un interlocuteur réellement représentatif pour définir, sur un plan d'égalité, les rapports avec la France. Cela suppose la création préalable d'un climat de détente par la libération de tous les détenus politiques, la cessation de la répression et des poursuites, ainsi que des garanties quant au respect des libertés démocratiques fondamentales. Cela demande des mesures hardies par lesquelles la France finirait par trouver la sauvegarde de ses intérêts économiques et culturels bien compris, et qui rallieraient, nous le savons, l'adhésion de certains démocrates français.

Le problème algérien dépasse le plan des rapports Algérie-France, car la contradiction impérialisme-mouvements nationaux se pose à une échelle mondiale. Les intérêts qui s'opposent se situent sur des plans idéologiques certes — colonisation et libération — mais également sur des plans économiques et stratégiques qui dépassent le cadre algérien. La solution du problème algérien dépend surtout de la situation intérieure, celle du rapport des forces « impérialisme-mouvement national », mais elle dépend également des conjonctures internationales et du rapport des forces entre les blocs opposés, des contradictions propres à chaque bloc. C'est ainsi que pour les Algériens le danger se situe non seulement dans la force armée française mais aussi dans cette « solidarité atlantique » que le gouvernement français fait jouer en prélevant, avec l'accord de l'O.T.A.N., des troupes en Allemagne pour les acheminer vers l'Algérie. Se prévalant de l'intégration arbitraire de l'Algérie dans le pacte atlantique, les colonialistes français essayeront d'amener les signataires de ce pacte à soutenir leur politique de répression et d'exploitation. La partie se joue donc sur un plan international et c'est ce qui explique la volonté des Algériens d'internationaliser leur problème pour faire jouer la solidarité des peuples et des gouvernements attachés à la cause de la liberté des peuples et du bonheur des hommes. Des raisons idéologiques et d'intérêts mettent les Algériens dans le camp des forces de paix représentées par les pays arabo-asiatiques ; c'est sur leur soutien qu'ils comptent tout d'abord.

***

Ayant affaire à un impérialisme puissant et pouvant faire jouer des solidarités stratégiques et économiques le peuple algérien saura :

— Unir dans la lutte contre la répression et pour l'aboutissement de leurs aspirations nationales toutes les énergies patriotiques ;

— Agir dans le cadre d'une unité d'action maghrebine, gage de la victoire commune ;

— Provoquer la solidarité de tous les peuples et gouvernements attachés à la liberté et au respect des aspirations nationales.

L'Afrique du Nord, par le fait du colonialisme, demeure la seule partie du monde qui soit le théâtre d'un conflit de plus en plus violent et dont le colonialisme porte seul l'entière responsabilité.

Le peuple algérien, qui poursuit une lutte commune avec les peuples tunisien et marocain, a la certitude de trouver auprès de tous les peuples épris de liberté, de tous les démocrates de tous les pays, tout le soutien auquel a droit l'Afrique du Nord unie dans l'action pour conquérir sa libération.

La Vie des Cercles

CERCLE ZIMMERWALD

Séance du dimanche 7 novembre

Après avoir examiné la situation du mouvement ouvrier allemand, nous avons jugé opportun d'étudier le mouvement ouvrier britannique. Comme l'an dernier, notre camarade John Mac Nair, de l'I.L.P., nous a exposé avec humour, pondération et esprit internationaliste ses espoirs toujours vivaces d'un socialisme démocratique anglais, dont la nécessité est clairement sentie par la base des ouvriers des Trade Unions.

Il a salué tout d'abord avec nous, en ce 7 novembre, le 37e anniversaire de ce qui fut une immense victoire ouvrière, hélas ! éphémère, **la Révolution d'Octobre** en Russie. On ne peut expliquer son échec final par un péché originel de la pensée bolchévique, mais bien plutôt par l'inactivité des classes ouvrières d'Occident, et plus particulièrement en Grande-Bretagne et en France. Cette inaction, l'isolement de l'U.R.S.S., la guerre civile ont créé « un vide » : ce vide dans l'évolution du mouvement ouvrier, le stalinisme est venu le remplir.

Avant d'aborder l'actualité, Mac Nair nous a retracé rapidement l'histoire du mouvement ouvrier britannique. D'abord, la tradition chartiste de 1844-48, demeurée vivante dans des groupes radicaux à tendance religieuse, face aux deux grands partis, libéral et conservateur. Puis, la fondation de l'Independent Labour Party par Keir Hardie, mineur écossais, en 1886. L'Ecosse, plus éprouvée que l'Angleterre par l'industrialisation du **XIX** siècle, était un terrain d'élection pour ces idées de lutte de classe, opposant fondamentalement les ouvriers opprimés et les diverses couches du capitalisme britannique. Enfin, la fondation du Labour Party, en 1900, qui réunit à la fois les militants de l'I.L.P. (avec Keir Hardie, Mac Donald et Snowden), la Fabian Society (avec Wells, Sydney et Béatrice Webb, Bernard Shaw) groupe intellectuel collectiviste qui fonde ses espoirs sur une planification étatiste, et surtout la masse ouvrière groupée dans ses Trade Unions.

L'exposé du 53e congrès du Labour Party (le premier a eu lieu en 1901), qui vient de se tenir à Scarborough, a constitué l'essentiel de la causerie et du débat qui a suivi.

Ce congrès fut moins orageux que les deux précédents, moins dominé par Bevan et la soi-disant extrême-gauche.

Le problème dominant fut international, et c'est principalement pour ou contre la remilitarisation de l'Allemagne de l'Ouest que s'affrontèrent les tendances. Sur ce sujet, la classe ouvrière britannique est très divisée, et Mac Nair pense que si les débats avaient été vraiment démocratiques, la majorité des Trade Unions se serait exprimée contre le réarmement allemand et contre tout réarmement de n'importe quel pays. Mais « grands syndicats », comme d'habitude, ont fait le congrès, en particulier le syndicat des Transports et Hommes de peine de Deakin (qui groupe 1.200.000 ouvriers sur les 7 millions représentés à ce congrès) et celui des General Workers (qui en groupe 1 million). Dans les sections locales de ces grands syndicats, on n'a pas eu à discuter vraiment du réarmement ; la décision a été prise en haut, par l'exécutif, d'accord avec Attlee et Morrison. Les voix individuelles des internationalistes ne furent pas entendues au congrès.

Les deux seuls syndicats importants, qui avaient décidé de s'opposer à la motion de réarmement se soumirent à l'exécutif au moment du congrès et changèrent la majorité : celui des ouvriers du Bois, dont le frère de Mac Nair est secrétaire, groupe 130.000 travailleurs ; celui du Textile en groupe 150.000. Il y eut 58 résolutions contre tout réarmement de l'Allemagne et pour l'unification démocratique des deux Allemagnes, dans l'esprit de la Conférence de Genève ; ces résolutions (qui s'opposaient aux 150 résolutions des majoritaires) venaient surtout du Labour Party, qui groupe 900.000 membres (sur 7 millions de syndiqués aux Trade Unions).

La résolution officielle de l'exécutif fut fort habile, demandant (platoniquement) une consultation immédiate avec les autres partis socialistes européens et les syndicats libres du continent, pour remplacer la C.E.D. par une résolution commune de réarmement contrôlé. Elle fut adoptée finalement à une très faible majorité, grâce à la défection des syndicats du Bois et du Textile : 3.270.000 voix pour la résolution de l'exécutif, contre 3.022.000 voix. On voit que l'exécutif a frôlé la défaite. Un deuxième vote opposant l'exécutif et les bévanistes fut moins caractéristique : 3.280.000 voix pour un réarmement contrôlé, contre 2.900.000 voix à la tendance Bevan, qui est en net recul sur l'année précédente. Contrairement à certains camarades, Mac Nair ne pense pas que Bevan soit le leader probable ni souhaitable, d'une solide opposition de gauche, dont on sent la cristallisation imminente. Il a l'impression que c'est de la masse ouvrière elle-même, franchement pacifiste et plus fermement attachée à un véritable contrôle ouvrier sur le plan intérieur, que viendra la résistance, et non de l'opposition « parlementaire » de Bevan, séparée des majoritaires par des nuances et non par des principes. La « machine » du Labour aura facilement raison des opportunistes bévanistes, moins facilement d'une opposition ouvrière illustrée par les récentes grèves.

La situation en Asie du Sud-Est divisa aussi les congressistes de Scarborough : 3.610.000 voix s'exprimèrent en faveur du pacte Sud-Est asiatique et 2.600.000 voix contre ce traité et l'encerclement de la Chine. La grande habileté d'Attlee fut d'insister sur sa visite en Chine communiste, très populaire dans les milieux ouvriers, sur des divergences possibles entre le communisme russe et le communisme chinois, héritier d'une tradition de 6.000 ans, sur quelques nuances entre la position américaine impopulaire et la position anglaise... tout cela pour mieux faire avaler le pacte du Sud-Est asiatique !

D'autres discussions eurent lieu à ce congrès, surtout sous l'influence de Fenner Brockway qui tenta en vain de réclamer la prohibition totale des armes atomiques et l'évacuation des forces militaires américaines en Grande-Bretagne, mais surtout qui fut applaudi par la majorité des congressistes dans sa courageuse lutte anticoloniale : promesse (illusoire) fut faite qu'un futur gouvernement travailliste envisagerait la libération du leader africain du Bechuanaland, et d'une conférence « autour d'une table ronde » avec les véritables représentants des peuples coloniaux, pour discuter la question du transfert de pouvoir... aussitôt que possible. Cette motion est bien bénigne ; c'est pourtant un peu mieux que ce que nous voyons en France, malgré les promesses de Mendès-France en Tunisie. Mais il s'agit d'un parti travailliste dans l'opposition !

Le rôle important de trésorier du Labour ne fut pas accordé à Bevan, mais à Gaitskell, grand

bourgeois modéré, à une très forte majorité. L'élection de l'exécutif du Labour ne donna qu'une fausse satisfaction aux bévanistes : 6 bévanistes et un seul droitier Jim Griffith, pour 7 membres du Labour Party ; mais 21 places aux syndicats, tous antibévanistes, ce qui laisse une énorme majorité à l'appareil des grands syndicats de la tendance Deakin.

Pour terminer Mac Nair nous parla des grandes grèves de dockers qui montrent que c'est d'en bas que naitra l'aile gauche travailliste. Les dockers, qui sont sous la coupe de patrons individuels (des armateurs), eurent contre eux le grand syndicat de Deakin, une bonne fraction de l'opinion publique (au moins au début, mais le public commence à comprendre) et toute la presse, surtout travailliste, à l'exclusion du « Socialist Leader » de l'I.L.P. et de « Tribune », l'organe bévaniste, ce dernier s'intéressant moins aux revendications des grévistes qu'à la belle manœuvre contre la tendance Attlee-Morrison. La grève vient de tenir trois semaines, atteignant 70.000 dockers, de Londres à Liverpool. Contre les « heures supplémentaires obligatoires », les grévistes proposaient que les dockers chargés des heures supplémentaires (nécessitées par les arrivées et les marées) soient choisis par les syndicats et non par le patron, au nom de la liberté individuelle, tant il est vrai que souvent les grands événements historiques ont un départ psychologique autant qu'économique. Ils réclament aussi la semaine de 40 heures, qui diminueraient le chômage et les heures supplémentaires non comptées, et profitables aux seuls patrons. Ce n'est pas du tout un complot communiste : un pour cent des 100.000 dockers sont staliniens ; il y a à peine 35.000 communistes en Grande-Bretagne ; mais ils ont évidemment profité de l'occasion pour se manifester. Les conservateurs sont restés le plus possible à l'écart de cette lutte entre Transport-House et les ouvriers dockers dissidents. L'année 54 est d'ailleurs excellente pour les patrons : les bénéfices ont augmenté de 11 % et les salaires de 3 %. Certes l'indice de vie n'a augmenté que de 1 % ; mais il est basé sur 160 articles, principalement de luxe, et la nourriture (qui est la dépense essentielle des pauvres gens) a augmenté de près de 35 %, le thé de 25 %. Seuls les articles de luxe et le textile ont baissé. La vérité est encore plus complexe : les entreprises, en dehors de leurs bénéfices déclarés (en hausse de 11 %), camouflent dans leurs comptes leurs frais généraux.

Dans l'ensemble, cette situation, la nécessité d'une politique de paix et d'un meilleur contrôle, est comprise à la base : les masses sont en avance sur leurs leaders, dominés par les soucis de politique quotidienne.

***

Après cette causerie et une brève discussion, une motion de solidarité en faveur du M.T.L.D. dissous est envisagée ; Rosmer dit quelques mots sur les possibilités d'une fusion entre l'A.F.L. en plein essor (10 millions de membres) et le C.I.O. qui est menacée par les leaders réformistes étriqués des syndicats de l'Acier ; Martinet rend compte de la conférence de Brigitte Gerland, retour de Vorkuta, et propose de l'inviter à une proche réunion ; Walusinski lit le message du Cercle Zimmerwald aux partis socialistes du Sud-Est asiatique.

Résolutions sur les problèmes des pays d'outre-mer

adoptées par le 4e congrès de la C.G.T.-F.O.

(22 au 26 novembre 1954)

Le congrès réaffirme l'opposition du syndicalisme à toutes les formes d'oppression. Il condamne donc le colonialisme et les méthodes ou mesures qui, sous des formes diverses, conduisent à un maintien du colonialisme.

Il marque la volonté de la C.G.T. Force Ouvrière de poursuivre son action pour l'émancipation des travailleurs d'outre-mer, tant sur le plan économique et social que politique.

Constatant que la construction de l'Union française doit être une communauté de peuples et d'intérêts et non une fiction administrative, il dénonce les contradictions politiques, économiques et sociales qui permettent à de puissants intérêts capitalistes de dominer l'administration, les assemblées élues pour la sauvegarde de leurs privilèges.

Il insiste notamment sur le fait que des charges considérables sont imposées aux travailleurs de France pour l'équipement des pays d'outre-mer, qu'elles sont consenties par ceux-ci pour améliorer la condition des pays d'outre-mer, mais qu'en réalité les fonds sont détournés et gaspillés alors que le relèvement des standards de vie et l'évolution sociale sont entravés sous prétexte du manque de crédits et de la fragilité des entreprises d'outre-mer.

Le congrès proclame que l'Union française ne sera une réalité que par l'application des franchises politiques, le combat permanent contre la misère, l'ignorance et la sous-alimentation, par la liquidation de l'injustice caractérisée par l'opulence d'une minorité exploitant la situation misérable des populations des divers pays et territoires.

C'est pourquoi, le congrès faisant sien le programme développé ci-dessous s'engage à mobiliser toutes les forces libres du syndicalisme pour le réaliser.

ALGÉRIE

Le congrès :

— Considérant que l'œuvre accomplie par la France dans tous les domaines s'est trouvée entravée par l'action rétrograde d'une minorité colonialiste ;

— Considérant que le terrorisme n'est pas le fait des populations laborieuses, soucieuses de leur émancipation par la concorde et le bien-être ;

— Condamne les attentats et assassinats qui troublent la paix sociale et freinent l'évolution attendue par tous les travailleurs ;

— Met en garde contre les dangers qui pourraient résulter de mesures collectives de répression et d'arrestations arbitraires qui feraient le jeu du colonialisme et des agents du totalitarisme ;

— Se prononce également contre toutes les mesures d'exception politiques et contre toute limitation des droits des citoyens ;

— Réaffirme avec force le principe de l'égalité des droits entre tous les Algériens sans distinction d'origine ;

— Considérant que le gouvernement général et les hauts fonctionnaires, soumis aux intérêts de puissantes féodalités agricoles, pratiquent une politique réactionnaire aussi bien à l'égard des salariés d'origine européenne que des salariés musulmans ;

— Considérant qu'un patronat algérien, rétrograde et préoccupé d'amasser uniquement des profits considérables provenant de la pratique par trop tolérée des salaires plus qu'anormalement bas, maintient les salariés dans une profonde misère ;

— Considérant que les puissants intérêts privés prolongent une situation de fait qui n'a en rien modifié le système colonialiste, le congrès précise nettement que le problème social se doit d'être posé en Algérie comme il l'a été en métropole.

A cet effet, il mandate fermement la Confédération à œuvrer sans relâche pour l'aboutissement des revendications suivantes :

— Accrochage du salaire minimum interprofessionnel garanti de l'Algérie sur celui de l'une des zones d'abattement de la métropole ;

— Alignement paritaire des régimes de Sécurité sociale et d'Allocations familiales sur ceux de la métropole ;

— Création d'un fonds de chômage et paiement d'allocations aux chômeurs ;

— Réglementation du travail dans le secteur agricole et rattachement des salaires à ceux du secteur industriel, par l'application des textes législatifs en vigueur.

Considérant d'autre part que notre organisation syndicale se doit d'être aussi constructive, il se prononce pour :

— Une industrialisation rapide et conséquente de l'Algérie ne devant s'opérer, en aucune façon, dans le sens d'un enrichissement accru des intérêts capitalistes ;

— Une politique d'investissement effectivement et positivement contrôlée par les organisations syndicales Force Ouvrière ;

— L'emploi de la main-d'œuvre par la réalisation de grands travaux d'équipement d'intérêt général ;

— Une politique sérieuse de l'habitat par la promulgation d'un plan rural et urbain de construction de logements ;

— Le développement de la scolarisation par la mise en chantier des établissements scolaires nécessaires à l'enseignement primaire, secondaire et technique.

Il se montre partisan de la suppression des barrières douanières pour les échanges Algérie et métropole et inversement.

Le congrès reste persuadé que seule une politique d'entente, de compréhension et de collaboration confiante, avec les travailleurs musulmans, est susceptible, condamnant un racisme latent, qui trop souvent sévit encore, de mener l'ensemble de la classe ouvrière de l'Algérie à plus de bien-être et plus de liberté.

Le congrès :

Considérant que le capitalisme rétrograde, dans sa forme la plus éhontée qu'est le colonialisme, constitue une entrave au développement économique et social de l'Afrique du Nord et conduit à l'existence d'un sous-prolétariat musulman scandaleusement maintenu dans la misère ;

Considérant que ce sous-prolétariat musulman se retrouve à travers le problème des travailleurs nord-africains résidant en France ;

Dénonce les conditions dramatiques de vie et de travail qui sont faites, dans la métropole, aux travailleurs nord-africains qui, chargés des travaux les plus pénibles et les moins recherchés, ne perçoivent qu'un salaire de famine consacrant une discrimination raciale de fait.

Demande, pour que cesse une telle exploitation :

1° L'octroi de salaires décents sans qu'interviennent des préjugés de race ni de religion ;

2° La création et le développement d'un système de formation professionnelle accélérée qui permette aux travailleurs nord-africains d'atteindre à la spécialisation ;

3° Le droit, pour tous les travailleurs nord-africains résidant en France, d'obtenir des facilités de transport et de congés sans solde, leur permettant, sans rupture de contrat, de prolonger leur séjour en pays d'origine ;

4° La défense du principe de droits égaux en matière d'allocations familiales et de prestations de sécurité sociale ;

5° L'établissement d'une véritable politique de logements, condition essentielle de lutte contre les taudis et l'exploitation hôtelière ;

Engage le bureau confédéral à continuer une action soutenue et efficace en faveur des travailleurs nord-africains résidant en France, principalement :

1° Par la pression des organisations syndicales Force Ouvrière, auprès des pouvoirs publics qui n'ont pas le droit de se désintéresser du sort des travailleurs vivant dans la misère ;

2° Par la solidarité fraternelle des travailleurs métropolitains vis-à-vis de leurs camarades nord-africains, solidarité rendue nécessaire sur le plan des rapports humains, comme pour la défense des conditions générales de travail et d'existence des travailleurs du monde entier.

MAROC

Le congrès considérant la situation particulièrement misérable des travailleurs du Maroc due en particulier aux raisons sociales et économiques suivantes :

1° Absence des libertés qui sont de règle dans un régime démocratique ;

2° Absence totale de l'exercice du droit syndical en ce qui concerne les travailleurs marocains et les agents du secteur public, sauf, pour ces derniers, une tolérance généralement admise ;

3° Absence totale d'un code du travail ;

4° Régime discriminatoire entre les travailleurs marocains et les travailleurs européens aussi bien par les rémunérations que par les avantages sociaux, lorsqu'ils existent ;

5° Tarif ridiculement bas des salaires du secteur privé, eu égard au coût excessif de la vie et des loyers (51 fr. 70 de l'heure à Casablanca, zone la plus favorisée, contre 66 francs à Tunis et 91 francs à Alger) ;

6° Régime particulièrement odieux du système des allocations familiales du secteur privé, qui varient dans le même sens que les salaires ;

7° Absence totale de sécurité sociale en faveur des travailleurs qui sont dans l'obligation de recourir aux assurances capitalistes, lorsqu'il n'existe pas de mutualité dans leur entreprise.

Demande la promulgation d'une législation au Maroc contenant toutes les réalisations sociales et économiques, mises en place en faveur de la classe ouvrière dans les autres territoires d'outre-mer.

Et plus particulièrement l'institution d'un régime de liberté de réunion, de parole et de diffusion de la pensée syndicale en faveur des Marocains ;

— L'établissement d'un droit syndical qui ne comporte aucune restriction ;

— La promulgation d'un code du travail tel qu'il a été conçu pour les différents territoires de la France d'outre-mer ;

— La convocation d'une commission supérieure du Travail qui aurait pour objet l'étude d'un budget-type, base des salaires ;

— La révision totale du régime des allocations familiales et enfin l'institution d'un régime de prévoyance sociale analogue au régime métropolitain.

(Suite des motions sur les T.O.M. le mois prochain)

ENTRE NOUS

RENOUVELEZ !

Nous avons des dettes parce que beaucoup de nos lecteurs n'ont pas renouvelé leur abonnement, malgré notre insistance à le leur rappeler. Depuis quelques mois nous le faisons régulièrement, pour un maigre résultat. Faut-il procéder au recouvrement postal ? C'est coûteux et ça demanderait un travail supplémentaire préjudiciable à nos obligations syndicales. Et, d'autre part, il n'est pas sûr que ce travail serait payant. Car il n'est pas certain que celui qui reste insensible aux rappels renouvelés de : « **Votre abonnement est terminé** », ferait un meilleur accueil au facteur, ou encore se dérangerait pour aller à la poste s'il n'est pas chez lui quand on lui présente le recouvrement.

Alors ? Procéder à des suppressions dans nos fiches d'abonnés ? Là, encore, c'est délicat. Nous avons constaté des réveils sur lesquels nous ne comptions plus. En outre, les retours sont extrêmement rares. Cela prouve-t-il que la « R.P. » intéresse la quasi-unanimité de ses lecteurs ? Nous le pensons. Mais cet engagement à continuer à leur servir la revue, quand ils persistent à ne pas payer, se traduit tout simplement par une augmentation de la note chez l'imprimeur.

Aussi, nous insistons tout particulièrement, auprès des retardataires pour qu'ils renouvellent ou qu'ils nous retournent ce numéro.

Il est évident que nous préférons la première manière.

Renouvelez !

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Impr. « Editions Polyglottes »
232, rue de Charenton, Paris-12e

LES FAITS DU MOIS

SAMEDI 30 OCTOBRE. — Reprise du travail des dockers **britanniques.**
Congrès de la Fédération des **Fonctionnaires F.O.**
Nouvelles exécutions en **Iran.**

DIMANCHE 31. — Attentats à **Alger, Boufarik, Boucra, Batna, Oran.**

LUNDI 1er NOVEMBRE. — Congrès de la **Fédération autonome de l'Education Nationale.**

MARDI 2. — Elections aux **Etats-Unis.** Les démocrates obtiennent la majorité à la Chambre des Représentants, gagnent sur les républicains sept postes de gouverneurs et seront à égalité au Sénat.

MERCREDI 3. — Nouveau procès d'espionnage à **Berlin-Est.**
Grève-surprise des **patrons boulangers.**

SAMEDI 6. — Lourde répression en Algérie. — Le gouvernement dissout le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques. — Nombreuses perquisitions chez les Algériens de Paris.
A l'**O.N.U.**, débat sur le pool atomique.
Vives protestations des **syndicats de fonctionnaires** contre les mesures gouvernementales.

LUNDI 8. — Les évènements d'**Algérie** provoquent des opérations dans l'Aurès.
Elections au **Parlement de Genève** : les modérés conservent la majorité ; le parti progressiste de Léon Nicole enlève 7 sièges aux communistes.

JEUDI 11. — Congrès extraordinaire du **parti socialiste** qui n'accepte la participation que si M. Mendès-France accepte le programme du parti et décide de voter les accords de Paris.

VENDREDI 12. — Manifestations de fonctionnaires organisées par la **Fédération F.O.**
Grève des **P.T.T.**
4 nouvelles condamnations à mort en **Iran.**
Conférence de l'**UNESCO** à Montevideo.

SAMEDI 13. — L'**U.R.S.S.** propose la convocation le 29 novembre d'une conférence sur la sécurité européenne.
Elections en **Nouvelle-Zélande** : gains socialistes.

LUNDI 15. — En **Egypte**, le général Neguib est relevé de ses fonctions de Président de la République.
Conseil national du **Néo-Destour tunisien.**

MARDI 16. — M. Mendès-France est reçu au **Canada.**
En **Algérie**, attaque contre le village de Pasteur.
Accord financier entre **Israel** et le comité des réfugiés **arabes** de Palestine.

VENDREDI 19. — M. Mendès-France est reçu à **Washington.**

SAMEDI 20. — Accord **franco-tunisien** sur le problème fellagha.

LUNDI 22. — Discours de M. Mendès-France aux **Nations Unies.**
Congrès de la **C.G.T.-F.O.**
Mort subite de Vychinski, ministre-adjoint des Affaires étrangères **soviétiques**, le sinistre procureur des procès de Moscou.

MERCREDI 24. — A l'**O.N.U.**, vote unanime sur le pool atomique.

VENDREDI 27. — Interruption des pourparlers sur les salaires dans la **métallurgie parisienne.**

DIMANCHE 29. — Conférence des gouvernements communistes à **Moscou.**
A **Oujda** (Maroc), devant le tribunal permanent des forces armées, s'ouvre le procès de 96 Marocains impliqués dans l'affaire du 16 août 1953.

D'où vient l'argent?

MOIS DE NOVEMBRE 1954

RECETTES		
Abonnements ordinaires	42.350	
Abonnements de soutien	13.200	55.550
Souscription		8.900
Pour le 30e anniversaire de la « R.P. »		9.200
Vente « R.P. »		4.090
Vente « Chine »		3.800
Divers		650
		82.190
En caisse au 1er novembre		62.495
		144.685
DEPENSES		
Impression (à valoir)		80.000
Frais d'expédition		675
Divers		500
		81.175
En caisse au 30 novembre 1954 :		
Espèces	9.005	
Chèque postal	54.505	63.510
		144.685

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Sousbie (Paris) 2.000 ; G. Claveyrolas (Loire) 2.000 ; Philippon (Cher) 1 200 ; Dambourgès (Pyrénées-Orientales) 1.500 ; Mormiche (Deux-Sèvres) 1.500 ; Merlin (Paris) 2.000 ; di Luccio (Alger) 1.500 ; Désobry (Paris) 1.500. Total : 13.200 francs.

LA SOUSCRIPTION

Delaunay (Paris) 300 ; Roure (Loire) 300 ; Vuillet (Jura) 300 ; Thiry (Saône-et-Loire) 300 ; Garcia (Tarn) 300 ; Bonnel (Oise) 200 ; Teilhac (Gironde) 300 ; Nouelle (Oise) 100 ; Syndicat Gaz banlieue (Paris) 150 ; Laillier (Seine) 300 ; Husson (Paris) 300 ; Maurel (Basses-Alpes) 300 ; Dufour (Aude) 50 ; Nicolas (Paris) 150 ; Augé (Yonne) 300 ; H. Thomas (Saône-et-Loire) 500 ; Aberlin (Doubs) 100 ; Jutier (Allier) 300 ; Roussel (Puy-de-Dôme) 300 ; Deloffre (Pas-de-Calais) 100 ; Pradales (Paris) 300 ; Bouyssou (Paris) 300 ; P. Martin (Drôme) 100 ; Anonyme (B.-P.) 300 ; J. Duperray (Loire) 200 ; Dubois (Seine) 300 ; Simon (Savoie) 200 ; Mme Caron (Haute-Saône) 300 ; Palix (Bouches-du-Rhône) 50 ; Catteau (Saône-et-Loire) 300 ; Syndicat consommateurs Nancy 100 ; Mme Allègre (Alger) 300 ; Petit (Paris) 300 ; T'Kint (Seine) 300 ; Anonyme (Paris) 300 ; Leprix (Seine) 300. — Total : 8.900 francs.

POUR LE 30e ANNIVERSAIRE DE LA « R. P. »

Marthe Pichorel (Paris) 300 ; Farvacque (Nord) 500 ; Mader (Paris) 300 ; Josette et Jean Cornec (Finistère) 2.000 ; Lugez (Paris) 300 ; Autuche (Haute-Loire) 1.000 ; U. Thevenon (Loire) 2.500 ; Delsol (Paris) 1.000 ; Laplaud (Charente-Maritime) 300 ; G. Maupioux (Seine) 1.000. — Total : 9.200 francs.

DU A L'IMPRIMEUR AU 30 NOVEMBRE 1954

A fin octobre	96.140
« R. P. » de novembre	82.907
Facture bandes	1.550
	180.597
Notre paiement de novembre	80.000
Dû à fin novembre	100.597
Disponibilités à fin novembre	63.510

BIBLIOGRAPHIE

« La vie enseigne, le livre précise ». Telle était la belle devise de la Librairie du Travail.

Connaissons le passé qui éclaire le présent. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le mouvement social. C'est pourquoi nous recommandons l'ouvrage en cours de publication : Le Syndicalisme dans l'Enseignement **(Histoire de la Fédération de l'Enseignement et du Syndicalisme universitaire).**

Trois fascicules sont déjà parus, évoquant la période qui va des origines à la première guerre mondiale (1er fascicule 150 fr. ; 2e 100 fr. ; 3e 200 fr., à H. Sarda, Ecole de Courtine, Avignon, C.C.P. 506.34 Marseille).

Cette lecture est plus passionnante que celle de bien des romans. Le syndicalisme des enseignants, comme on le verra, ne pouvait s'abstraire ni des luttes ouvrières contre le capitalisme et contre l'Etat qui le sert, ni de la lutte pour la paix.

Tout militant, tout pacifiste doit connaître cette histoire.

P. B.